

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANLANGUE FRAFRANCAISE

N° :



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE ETRANGERES

FILIERE : LANGUE FRANCAISE

OPTION : SCIENCE DU LANGAGE

Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique

Par : ZIANI Fatima

BENSAOUCHA Sara

Intitulé :

Analyse lexico –sémantique des emprunts non standards intégrés dans le parler msilien

Soutenu devant le jury composé de :

SLITANE Kamel	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Président
BOUSSADIA Zouhir	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Rapporteur
RWEBEH Fatima	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Examinateur

- Remerciements -

Nous tenons à remercier, Notre directeur de recherche, Monsieur BOUSSADIA Zouhir de nous avoir guidées, encouragées et orientées durant ces mois de travail. Nous tenons à le remercier surtout de nous avoir accordé sa précieuse confiance malgré notre Timide expérience dans la recherche universitaire. Un grand merci est adressé à tous mes enseignant(e)s dès la première année jusqu'à la fin de notre formation.

Un grand merci est adressé à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail de recherche.

Merci à tous ...

-Dédicace-

*A mes parents,
Mes enseignants,
Ma famille et tous mes amis.*

BENSAOUCHA Sarra

-Dédicace-

Je dédie ce travail à mon cher mari qui m'a encouragée et m'a poussée àachever ce travail malgré toutes les difficultés que j'ai rencontrées cette année. Que dieu te protège sans oublier ma chère mère. Je vous aime.

ZIANI Fatima

Introduction :

La situation sociolinguistique en Algérie est très complexe comme plusieurs pays dans le monde, On trouve plusieurs dialectes au sein d'une même communauté. C'est un phénomène naturel et universel. La société algérienne connaît un mélange langagier à cause de plusieurs facteurs comme la colonisation dans le cas de la langue française.

L'Algérie se caractérise par l'existence de trois langues : L'arabe, Le berbère, Et le français comme une première langue étrangère (langue de la colonisation), La langue officielle en Algérie c'est la langue arabe standard, alors que la langue la plus utilisée et plus répandue c'est la langue arabe dialectale algérienne. Le contact de cette langue avec les langues étrangères surtout le français a engendré des phénomènes linguistiques comme l'emprunt non standard qui consiste en l'intégration des mots d'origine étrangères.

L'emprunt c'est un acte d'emprunter intégralement ou partiellement un élément d'une autre langue mais avant d'intégrer ces mots à la langue emprunteuse ils sont soumis à des transformations linguistiques.

Notre thème de recherche intitulé: « Analyse lexico-sémantique des emprunts non standards du parler msilien », S'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique.

Nous avons choisi ce thème pour deux raisons : La première c'est parce qu'on a estimé l'importance de l'emprunt dans le contexte algérien, Il a une relation solide avec la langue et son usage, Et la deuxième raison on a choisi spécialement l'emprunt non standard parce qu'on observe ce phénomène fréquemment utilisé dans les conversations quotidiennes. Donc, On a eu la volonté d'expliquer pourquoi tous ces emprunts existent dans le parler algérien et spécialement à M'sila et d'expliquer comment les intégrer dans l'arabe dialectal msilien

Les langues entrent en contact, L'une influence sur l'autre. Cette influence cause des emprunts et de nouvelles formulations syntaxiques, Et l'apparition de nouveaux mots. Tous ces phénomènes on les rencontre tous les jours de la vie quotidienne par exemple : On utilise le mot [kuzi : nε] en arabe au lieu de dire « cuisine » en français. Il existe beaucoup des mots français empruntés et déformés pour être utilisés dans un contexte informel (populaire) ne sont pas lexicalisés (ne sont pas intégrés dans le lexique de la langue arabe). De là nous pouvons poser notre problématique :

Quelles sont les raisons qui expliquent la présence de ces emprunts non standards dans les parlers msiliens ?

Comment se fait l'intégration des emprunts français en arabe dialectale de M'sila ?

Les réponses à ces questions peuvent être envisagées dans le cadre des hypothèses suivantes qui seront confirmées ou infirmées à partir des analyses et des résultats obtenus au niveau de la pratique :

-Le recours permanent aux emprunts non standards par les Msiliens s'expliquerait par une nécessité ou un manque des mots en arabe et il pourrait également être un facteur

d'enrichissement linguistique en Algérie

-Les parlers msiliens utiliseraient ces emprunts non standards pour le prestige

-Les emprunts français non standards subiraient généralement les règles (lexicale, morphologique, phonétique et sémantique) de la langue emprunteuse

Notre étude vise essentiellement à étudier les emprunts non standards en Algérie, Et plus précisément dans la région de M'sila, D'examiner l'intégration les emprunts français en arabe dialectal algérien et de montrer la relation qui rassemble l'arabe dialectal algérien avec l'arabe standard et le français

Notre projet se compose de 200 emprunts français non standards utilisés par les Msiliens, Extraits des réseaux sociaux, De la vie quotidienne, Le corpus est un mélange des verbes, Des noms, Des adjectifs, Des pronoms, Des déterminants et des adverbes

La méthode d'analyse utilisée dans ce travail c'est la méthode analytique qui permet d'analyser les emprunts français non standards et de dégager les lois de les intégrer en arabe dialectal algérien.

Pour mener à bien notre recherche et concrétiser notre objectif d'étude nous organisons notre travail en trois chapitres deux théoriques et un pratique :

-Le premier chapitre : Est théorique, Il vise à étudier l'approche sociolinguistique en Algérie et ses situations linguistiques : La situation bi/ plurilingue et diglossique

-Dans le deuxième chapitre est aussi théorique intitulé : « Fonctionnement de l'arabe dialectal et les phénomènes liés au contact des langues présents dans le parler algérien-msilien ». On trouvera les particularités de dialecte msilien sur le plan phonétique, morphologique et sémantique. Après, On étudiera les phénomènes liés au contact des langues (l'interférence et

ses types, l’alternance codique et ses types, le calque et l’emprunt avec ses types). Après on va faire une comparaison entre le système vocalique, Et consonantique de l’arabe et de français.

-Et pour le troisième chapitre : Dans lequel, Nous aborderons une analyse lexico- sémantique des emprunts non-standards intégrés dans le parler msilien. On expliquera la méthode d’analyse lexico-sémantique et définir le lexique, la lexicologie, La sémantique et la lexico-sémantique et de faire l’analyse morphologique des parties de discours en arabe dialectal msilien.

Notre travail se termine par une conclusion qui résume les résultats obtenus dans l’analyse en répondant à la problématique posée à l’introduction.

Chapitre 1

**Approche sociolinguistique de la situation
bi/plurilingue et diglossique en Algérie**

I. Univers sociolinguistique en Algérie:

La situation sociolinguistique en Algérie est toujours qualifiée de complexe soit par des spécialistes algériens ou étrangers. Sa complexité réside dans la présence de plusieurs langues et dialectes (Arabe littérale, Arabe dialectale, Français, Tamazight ...). Chacune d'elles a un statut différent, en effet cette coexistence a donné naissance à plusieurs phénomènes linguistiques telle que le bilinguisme, L'alternance codique. Ainsi la diversité linguistique en Algérie offre un terrain d'étude en sociolinguistique comme l'affirme R. SEBAAS :

« Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, Dominante ou minoritaire, Dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction»¹

Alors, Le paysage linguistique algérien est plurilingue. Cette situation s'explique par des raisons historiques, Politiques, Educatives...qui ont régi la coexistence de plusieurs langues sur un même territoire. En effet, On se focalisera sur la réalité et la politique linguistique des trois périodes suivantes :

I.1 L'Algérie : un pays arabe

L'Algérie à l'égal de tous les pays du Maghreb témoigne la conquête des arabes qui ont laissé des traces marquantes de leurs passages : Linguistique dont l'arabe, Religieuse dont l'islam, Et voir culturelle :

« L'impact de la conquête arabe sur la région, Fut l'un des plus grands, Sinon le plus important des chocs civilisationnels qu'a pu connaître l'histoire de la région: L'apport le plus important est sans conteste l'avènement d'une religion, L' Islam, Et d'une langue, L'arabe, Adoptées comme facteurs d'union et de cohésion par la population».²

Au fil de plusieurs siècles de cohabitation de deux populations. L'une arabophone venant pour la diffusion de l'islam et l'autre berbérophone qui sont des autochtones. Cette situation a contribué à la naissance d'une nouvelle identité culturelle et linguistique issue de ce contact qui regroupe les spécificités de la culture berbère et l'évolution de la civilisation arabo- musulmane

« Les interactions culturelles et linguistiques entre Tamazight et l'arabe ont contribué à réaliser au Maghreb une certaine synthèse entre le caractère spécifique amazigh et l'élément arabe. Par-delà la configuration ethnique, Culturelle antagonique se traduisent par l'adoption, l'assimilation et les emprunts de divers traits constitutifs de la spécificité de l'autre, en fonction

¹ Sebaa R., *Culture et plurilinguisme en Algérie*, <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>.

² Derraji Y, *La langue française en Algérie, thèse de doctorat d'état, Constantine, 1999-2000*, pp. 56-57.

des intérêts du groupe concerné et de la nouvelle situation sociopolitique qui s'exprime essentiellement par une cohabitation voire une coexistence de fait de diverses populations ».¹

Alors, La conquête arabe a contribué à la construction de l'histoire des pays du Maghreb et d'un grand part c'est grâce à elle qu'ils partagent la même identité arabo-musulmane et compris bien sur l'Algérie.

I.2 La période coloniale

L'invasion française de 1830 a provoqué en Algérie un bouleversement linguistique et culturel, à la veille de cet évènement, L'Algérie était marqué par la coexistence de deux langues l'arabe et le berbère, Ces derniers constituent une situation diglossique opposant l'arabe classique qui était la seule langue utilisait à l'écrit donc une variété haute à l'arabe dialectale et le berbère utilisaient seulement à l'orale dans les régions rurales (des variétés basses). C'était comme cela le paysage sociolinguistique avant la colonisation. Cette situation a résisté quelque décennie après.

La France avait pour objectif la construction d'une Algérie état française, donc ils ont d'une part imposé un système de francisation au biais d'une stratégie ; de rendre le fonctionnement du système administratif et économique en langue française et d'autre part, à travers la déconstruction de l'identité arabo-musulmane.

En effet, Les français ont combattu la culture et la langue symbole de la personnalité algérienne en ayant détruit des zaouïas centre de culture et espace de l'enseignement de la langue arabe et l'islam, C'est pourquoi le taux d'analphabétisme et d'ignorance a propagé entre la population algérienne.

Au fil des années, Le point de vue de l'algérien face à l'école française était changé d'un rejet vers une revendication parce que la France s'est installée longtemps en Algérie. Son univers fonctionnait en français et pour s'intégrer dans la société. Il était obligé de fréquenter l'école.

Alors, à l'époque de la colonisation l'usage de l'arabe classique est réduit qu'à l'école coranique tandis que, pour la communication quotidienne, les algériens utilisaient une variété de l'arabe (le dialecte) et le tamazight (pour les berbères).

¹ Ibid, p 57.

I. 3 Indépendance de l'Algérie

Dès l'indépendance, les algériens se trouvent dans une situation où tout le pays fonctionnait en Français: L'administration, L'enseignement, La banque, l'économie ainsi que des intellectuelles formaient en cette langue. Pour eux écrire en arabe était impossible car le système colonial a combattu l'enseignement de l'arabe. Donc, l'arabe avait perdu sa valeur d'une langue écrite de la société.

L'Algérie voulait redéfinir les bases identitaires d'une nouvelle état nation par le fait de rendre à la langue arabe, sa place qu'elle avait auparavant symbole d'appartenance linguistique et culturelle au monde arabo-musulmane par le processus d'arabisation.

La réussite de cette politique n'était pas satisfaisante, car ils n'ont pas pris en considération le contexte linguistique du terrain ; l'occupation profonds du français dans tout l'univers de l'algérien (l'état voulait un monolinguisme).

En effet, Après 1962, deux choix linguistique apparent qui peuvent Constituer l'identité algérienne :

Les partisantes du premier choix voient du français langue méritait d'être la langue officielle et nationale. Car elle domine le système algérien. En plus, le français représentait un instrument de modernité et d'évolution, donc ils veulent une francisation rapide et arabisation lente.

Les nationalistes trouvent que seule la langue arabe(monolinguisme) apte à unifier la nation et de mener l'Algérie vers le développement. Donc il fallait une arabisation rapide et générale (l'arabe moyen d'unification linguistique et culturelle).

I.4L'arabisation : symbole d'unification linguistique et culturelle :

L'Algérie face aux débats présent sa position était fixé concernant le choix linguistique et identitaire ; La langue officielle du pays est l'arabe et l'islam notre religion. Ces deux traits que la colonisation a tenté de les détruire. Mais grâce à une minorité d'algériens fidèles nourrissait d'une culture arabo-musulmane que la conscience du peuple algérien est réveillé pour une liberté totale « Une Algérie indépendante ». C'est pourquoi cette décision d'une unité linguistique et culturelle en basant sur la personnalité arabo- musulmane était prise. Il s'agit qu'une récupération d'une identité perdue

« L'arabisation devient un moyen d'affirmer l'identité arabe (la langue était perçue comme l'attribut fondamental de la personnalité arabe), Cette politique linguistique a permis d'affirmer le statut officiel de la langue arabe et sa place dans la société algérienne, En œuvrant à la généralisation de son utilisation, Dans tous les domaines de la vie quotidienne et sociale des citoyens. L'unification de l'usage d'une même langue de travail, d'enseignement, de

culture, objectif qui s'identifier, parmi d'autres, au recouvrement de tous les attributs historiques de la nation algérienne »¹.

A travers des décennies, chaque président à la tête du gouvernement a introduit des lois d'arabisation. En 1962, le président Ben Bella a déclaré une loi porte sur la création d'un Institut d'Etude Arabe qui avait pour objectif de « Former des professeurs d'arabe au second degré » deux ans plus tard, il avait annoncé le changement des langues utilisées au parlement du français à l'arabe cela nécessite que les lois et les documents soient produit et publié en arabe.

En 1965, Le colonel Houari Boumediene a pris le contrôle du pouvoir pendant son régime, le processus d'arabisation poursuivit en touchant plusieurs aspects de la vie algérienne (au moins seize lois d'arabisation ont été adoptés) entre autre: arabisation de la seconde année primaire à la rentrée 1967, Création d'une section arabe à la faculté de droit en 1968 et d'une licence d'histoire en arabe.

Cette politique a continué vers une réforme totale du système éducatif ainsi que l'arabisation de l'environnement ; l'Etat civil, les noms des rues, le vendredi est déclaré une journée de repos du même l'arabe s'est imposé dans l'administration et sa connaissance est devenue obligatoire dans la fonction publique.

Enfin, on peut dire que deux politiques linguistiques ont régit le paysage linguistique en Algérie: le premier est celui de la francisation pendant la période coloniale et le second de l'arabisation au biais d'une série de réforme annoncé par l'état Algérienne. Pour rendre à l'arabe sa valeur et de généraliser son usage en arabisant le système éducatif.

II. Statut des langues en Algérie :

II-1 L'arabe standard:

Depuis l'indépendance, L'arabe standard est la langue officielle de l'Algérie ce que stipule la constitution de 1989 dans son article 3 : L'arabe est la langue nationale officielle.

Ainsi, l'arabe c'est une langue prestigieuse avec une grande valeur du fait qu'elle représente la dépendance de notre état à l'identité arabo-musulmane, donc au monde arabe.

En effet, L'arabe standard est utilisé que dans des situations Précises et formelles entre autres l'école, La mosquée, La masse média et l'administration. C'est une langue de culture privilégiée essentiellement à l'écrit et totalement disparue dans l'usage quotidien des locuteurs

¹ Taleb ibrahimi. K: op.cit, p 156.

algériens car elle représente une variété haute caractérisée par la rigueur. Alors, c'est une langue de littérature et de poésie ; Exprimant l'appartenance à une civilisation arabe.

« *La langue arabe, Dite : Arabe classique, Coranique, Standard, Littéraire ou moderne, Doit sa présence à l'islam auquel elle sert de courroie de transmission. Associée à la religion, Langue de la révélation du Coran, Elle est détentrice selon certains religieux d'une sorte de "légitimité divine". C'est une langue essentiellement écrite et absolument incompréhensible à l'oral pour un public arabophone illettré. Le discours idéologique dominant la présente comme la seule garante de la personnalité nationale.* »¹

Cependant, L'arabe standard n'est la langue maternelle d'aucun algérien. Cette situation est résumée par G Guillaume.

« *Sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...)* »²

II-2- l'arabe dialectale :

Le terme dialecte est définit par Dubois et al. (1973)

« *Le dialecte est une forme d'une langue qui a son système lexical syntaxique et phonétique propre et qui est utilisé dans un environnement plus restreint que la langue elle-même.* » .

En plus, Le dialecte est un parler n'ayant pas le statut social et officiel d'une langue en s'évoluant indépendamment d'elle. On peut avoir plusieurs dialectes sur un même espace géographique ou l'intercompréhension entre des différents locuteurs est plus ou moins relative, Par exemple l'intercompréhension entre les dialectes des pays du Maghreb est omniprésente.

En Algérie, L'arabe dialectale appelait aussi « Derija » c'est une langue véhiculaire, largement employé dans la communication quotidienne

Il y a plusieurs variétés propres à chaque région comme l'arabe oranais, msilien, algérois. Ces dernières possèdent des spécificités phonologiques, morphologiques et même sémantiques propre à elles.

« *Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée; Par leur étonnante vitalité, Les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes culturelles dominantes.* »³

¹ <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>. Consulté le 11-05-2023 à 7h27mm.

² Grandguillaume. G., 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris.

³ Taleb ibrahimi KHaoula, op.cit.

En revanche l'arabe dialectale est utilisé qu'à l'orale dans la vie quotidienne des algériens, à la maison, à la rue. Il s'agit d'une langue maternelle de la majorité de la population même les berbérophones se trouvent dans des circonstances face à l'utiliser. Ainsi, notre dialecte n'a connu aucun processus de normalisation.

Mais, il est utilisé dans certains production littéraire et artistique comme les pièces de théâtre, la poésie populaire notre dialecte comprend énormément de mots empruntés surtout au français qui sont intégrés de façon systématique par l'ajout des flexions phonologiques, morphologiques de l'arabe dialectale.

II-3- Le tamazight :

Les berbérophones constituent la population autochtone d'Afrique du Nord. En Algérie, Le berbère comprend plusieurs variétés régionales, Le Kabyle ou takbaylit (Kabylie), Le Chaoui ou tachaouit (Aurès), Le mzabi (Mzab) et le targui ou tamachek des Touaregs du grand Sud (Hoggar et Tassili). ... Chacun de ces dialectes se diffèrent au niveau phonologique, Morphologique et même sémantique, En effet le tamazight présente une langue maternelle d'une partie des Algériens. Ils l'utilisé essentiellement à l'orale.

Après l'indépendance de l'Algérie, les berbérophones ont revendiqué l'officialisation de leurs langues. C'est qu'à 2016, la nouvelle constitution stipule dans son article 4 que le Tamazight est également une langue nationale et officielle de l'Etat.

II-4- le français :

Certes, L'usage du français en Algérie n'a débuté qu'avec les invasions françaises en 1830, à l'époque le français avait le statut d'une langue officielle du pays. Mais pour les Algériens restent toujours une langue de colonisateur.

Après l'indépendance, La langue française continue à dominer plusieurs secteurs : l'économie, La politique et l'administration.

L'état algérienne a contribué à la langue française son statut officiel d'une première langue étrangère. Elle est enseignée à partir de la troisième année primaire.

Le français garde toujours son prestige d'une part, dans le fait qu'elle demeure toujours la langue de l'enseignement supérieur des matières scientifiques et techniques.

Ainsi le système basique du pays qui se voit dans l'administration, la banque, l'économie et notamment les entreprises pétroliers et gaziers fonctionnaient encore en français. Elle représentait la langue du travail utilisait par la plupart des employés.

Comme l'indique Bel-latreche ,2009 : Le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion ... se fait en Français. Les documents formulaires et fiches sont en arabe et en français.

Alors, Le français conserve le statut d'une langue second. Il est utilisé en concurrence avec l'Arabe ce qu'il l'affirme KH. Taleb Ibrahimi.

« Actuellement le français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, Au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Dans l'enseignement supérieur, Le français reste prépondérant dans les filières scientifiques et technologiques (...) la langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass médias écrits ; Ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion »¹

D'autre part, Dans la réalité sociale, le français est considéré comme étant une langue d'ouverture sur le monde (modernité). Même au sein de la famille, les parents s'intéressent que leurs enfants apprennent la langue française et d'en avoir un bon bagage linguistique. À ce propos le français connaît un statut complexe comme le constat Rabah Sebaa (2002) :

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, Unique au monde, sans être la langue officielle, Elle véhicule l'officialité, Sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, Sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif ».²

En effet, le français est une partie intégrante de notre dialecte apparue dans le phénomène de l'emprunt. Plusieurs mots en arabe dialectale sont empruntés au français. Ils sont bien intégrés. Il y en a même des locuteurs algériens qui alternent entre l'arabe et le français lorsqu'ils s'expriment. Ainsi, elle est beaucoup plus lue que l'arabe. Donc, Cette langue a sa place dans tous les domaines ce qu'il a remarqué Dabène : « En Algérie le Français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, Il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'Arabe dialectal »³

¹ Taleb ibrahimi Khaoula, *les algériens et leur (s) langue (s)*

² Sebaa.R.2002. *L'Algérie et la langue française ; l'altérité partagée*, Oran, Edition Dar el Gharb, p 85

³ L, Dabène, *Langues et Migrations, Publications de l'université de Grenoble III*, Grenoble, 1981, p 39.

II-5- L'Anglais :

En Algérie, La langue anglaise occupe le statut officiel de la deuxième langue étrangère après la langue française. Elle est considérée comme un moyen pour accéder à la mondialisation (l'ouverture sur le monde) et d'être au courant des sciences et la technologie. Cette année, le ministère algérien a intégré son enseignement dès la troisième année primaire au lieu de la 1ère année moyenne.

III. –Le bi /Plurilingue en Algérie :

III-1- Le bilinguisme :

III-1- 1- Définition de bilinguisme:

Le bilinguisme est l'un des phénomènes issus du contact des langues. Il est défini par le fait qu'une société ou un individu pratique réellement deux codes linguistiques différents.

Les premiers essais de définition conditionnent la maîtrise parfaite, c'est-à-dire une personne est qualifiée du bilingue s'il possède des compétences égales dans les deux langues en question.

Bloomfield (1935) : 'Le bilinguisme est la "maîtrise de deux langues comme si elles étaient toutes deux la langue maternelle".

Cette définition renvoie de fait au monolinguisme dans chacune de leurs langues.

En revanche, La plupart des linguistes voient que c'est irréaliste d'avoir des compétences égaux (parler, lire, comprendre), dans les deux codes expliquant Grosjean. F: « la personne bilingue ce lui qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues »¹.

Au fil du temps, les linguistes ont toujours essayé de modéliser la définition de ce concept. En arrivant même à lui attribué une signification qui dépasse le bilinguisme vers un plurilinguisme. William F. Mackey définit le bilinguisme comme « l'alternance de deux langues ou plus chez le même individu ».²

III-1- 2-types de bilinguisme :

On peut dire qu'il y a trois niveaux de bilinguisme c'est tout dépend de l'échelle qu'on se réfère :

¹ F., Grosjean, *La vie avec deux langues*. Université de Harword press, combridge, massclrusetts, et London, 1982, p.36

² W., Mackey, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Edition Klincksieck, 1976, p.09.

- Le bilinguisme social: c'est l'état d'une société qui fait usage à deux codes linguistique différents, donc c'est une situation d'ensemble (Collectivité, Communauté, Région).
- Quant au bilinguisme étatique c'est officialisé par l'état.
- Le bilinguisme individuel c'est pour qualifier un individu
- Qui a la capacité d'utiliser deux langues facilement et correctement

a- Les types de bilinguisme individuel :

a-1 Bilinguisme précoce Vs Bilinguisme tardif :

On parle de bilinguisme précoce lorsque l'enfant acquiert deux langues différentes avant l'âge de maturité grâce généralement à ses parents. Le bilinguisme tardif, C'est l'apprentissage de la langue second après l'âge de 6-7 ans, Par exemple dès la scolarisation arrivant à la période d'adolescence voire aussi l'âge adulte, c'est-à-dire une première langue déjà acquit (langue maternelle).

a-2-Bilinguisme cordonné Vs Bilinguisme composé :

Dans une situation de bilinguisme cordonné où l'enfant développe Deux systèmes linguistiques pour chacune des langues, les valeurs culturelles sont distinctes, c'est-à-dire les signifiés ne recouvriront pas totalement les mêmes concepts.

En effet, le lexique d'une langue donnée est évidemment lié à des références culturelles, cet enfant a une maîtrise des deux langues avec leurs environnements culturels distincts. Il les différencie clairement.

Pour le bilinguisme composé, L'enfant n'a pas la capacité de saisir Les différences conceptuelles entre les deux codes parce qu'il possède une même référence culturelle pour deux idiomes distincts.

Alors, On parle d'un bilingue biculturel dans le premier cas et monocultural dans le second.

a-3-Bilinguisme simultané Vs Bilinguisme consécutif :

Dès son jeune âge, L'enfant acquiert deux langues maternelles dans un même contexte, il s'agit d'un bilinguisme simultané.

Tandis que, le bilinguisme consécutif : c'est l'apprentissage d'une deuxième langue en se basant sur les structures de la langue maternelle déjà acquise, généralement ce type de bilinguisme se fait dans des contextes différents.

a-4-Bilinguisme additif Vs Bilinguisme soustractif :

Le bilinguisme additif : C'est le cas où l'enfant apprend une deuxième langue valorisante par l'entourage à côté de sa langue maternelle qui a aussi son poids dans la société, donc la deuxième langue c'est un ajout à son répertoire linguistique.

En revanche, Dans le cas de bilinguisme soustractif, l'apprentissage d'une deuxième langue majoritaire (valorisé) se fait au détriment de la langue maternelle (minoritaire).

Bilinguisme équilibré Vs Bilinguisme dominant :

Celui qui a une compétence équivalente dans les deux codes C'est un bilingue équilibré. Tandis qu'un individu qui a une compétence supérieure dans une des deux codes il s'agit d'un bilinguisme dominant.

III-1- 3-Cas de bilinguisme en Algérie :

Les travaux sociolinguistiques sur les pratiques langagiers des algériens ont montré que; premièrement les berbérophones sont bilingues parce qu'ils sont conduits, selon la situation, à utiliser l'une des langues suivantes : variété berbère / Français ; variété berbère / arabe dialectal.

Du même l'Algérie est un pays ouvert sur le monde et la culture de l'autre ça se voit dans la présence de deux langues étrangères (français et l'anglais) au sein de l'école, disposant d'un statut officiel.

Ainsi que la majorité des algériens utilisent au quotidien le dialecte « derija », cette dernière inclue énormément de mots français (l'emprunt). Il y en a même des locuteurs qui se servent alternativement entre le français et l'arabe dialectale (ou le berbère)

Alors, l'Algérie est un pays bilingue officiellement et socialement.

III-2- le plurilinguisme en Algérie

Le plurilinguisme c'est la situation dans laquelle un individu ou une communauté fait usage de plusieurs langues selon le type de la communication comme le montre J.Dubois :

« On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication (...) on dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication. »¹

Ainsi, On peut le définir comme étant la coexistence de plusieurs langues ou variétés dans une même communauté.

Dans notre pays les locuteurs algériens vivent une société plurilingue caractérisée essentiellement par la cohabitation de : L'arabe algérien, La langue de la majorité. De l'arabe

¹ DUBOIS, Jean et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse-Bordasse, 1994, p368

classique ou conventionnel, Pour l'usage de l'officialité. De la langue française pour l'enseignement scientifique, Le savoir et de la langue berbère et ses variétés locales ou régionales qui sont donc minoritaires. En effet, les Algériens majoritairement mêlent entre l'Arabe dialectal et le français, Le berbère (pour certains régions) dans leurs conventions.

A. Amara confirme que : « *la majorité de la population Algérienne est plurilingue. L'Algérie utilise plusieurs langues pour communiquer : l'arabe standard, l'arabe algérien (dialectal), le kabyle et ses variantes régionales et le français.* »¹

IV -Diglossie en Algérie :

Le concept de diglossie signifie étymologiquement bilingue. Il s'est développé par plusieurs linguistes pour qualifier tout situation dans laquelle coexistent deux codes linguistiques (variétés appartenant à une même langue).

Mais, à cause d'une hiérarchisation sociale l'une est supérieure à l'autre par la fonction, dont jouait chacune d'elle dans la société ; variété haute réservé à l'écrit, la littérature, langue de la politique. Ayant un prestige dans le fait qu'elle est qualifiée de fonctionnelle et plus logique. Ainsi cette variété est plus haute car elle constitue la norme (standard).

Selon Charles FERGUSSON la diglossie est définie comme suit :

« *Une situation linguistique relativement stable, dans laquelle en plus des dialectes primaires de la langue (comportement éventuellement un standard ou des standards régionaux) existe une variété superposée, très divergente, hautement Codifiée (souvent plus complexe grammaticalement) qui véhicule un corpus de littérature écrite..., variété apprise essentiellement à l'école et utilisée dans la plupart des communications écrites ou orales formelles, mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté »²*

En revanche, Généralement la variété basse est utilisée dans la vie quotidienne au sein de la maison, à la rue... bref dans des situations informelles. Elle a un statut inférieur parce que les locuteurs la voient incapable d'exprimer leurs pensées.

L'Algérie témoigne la coexistence de deux variétés issues d'une même langue : L'arabe standard variété superposé(haute) utilisé dans les situation formelle et officielle, langue de la littérature et l'arabe dialectal, variété basse son usage se limite à la conversation quotidienne (à

¹ Abdallah, karima et oussama HAMANI (2016), « *l'impact des langues sources sur l'enseignement / apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche* »

² Ferguson Charles, “Diglossia”, in Word, n°15, 1959, p.45.

l'orale). Or, La diglossie ne se limite pas qu'aux variétés (ou dialectes) de la même langue, il peut y avoir diglossie entre plusieurs langues comme le français et l'arabe standard (En Algérie)

Enfin, les recherches montrent que la situation en Algérie dépasse le bilinguisme vers un plurilinguisme marqué par la présence de plusieurs codes.

Chapitre 2

**Fonctionnement de l'arabe dialectal et les
phénomènes liés au contact des langues
présents dans le parler msilien**

I -Le parler algérien :

Le paysage linguistique de l'Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs variétés langagières, La plupart de la population algérienne parle un dialecte arabe de type citadin ou rural en utilisant des emprunts à l'arabe classique ou français ou turc ou l'espagnole ... L'arabe algérien se caractérise par l'existence de quatre grandes variétés régionales :

- L'arabe algérois, qui couvre toute la zone centrale du pays
- L'arabe oranais, à l'ouest
- La variété de l'est du pays, avec le Chaouia et le kabyle dans certaines régions
- La variété du sud

II-le parler msilien :

La ville de M'sila est une commune algérienne de la wilaya de m'silla, Dont elle est le chef-lieu. Au moyen âge, Elle est connue sous le nom de muhammadia . Elle est limitée par les wilayas de Bouiras et bordj-Bou-Arreridj au nord, Batna et Sétif à l'est, Médéa et Djelfa à l'ouest et Biskra au sud. La ville de M'sila est un centre commercial et agricole offrant une très grande diversité de paysages naturels contrastés. M'sila c'est une ville où on trouve un phénomène linguistique entre plusieurs dialectes et diverses langues. Le contact entre les langues dans l'espace de cette ville donne lieu à des créations lexicales apparentes dans le discours de tous les jours. M'sila c'est un lieu d'échange et de rencontre de populations venant d'horizons différents. Les langues pratiquées dans cette ville sont : L'arabe, Le français.

III-les particularités de dialecte Msilien

III-1-Sur le plan phonétique :

L'arabe et le français se distinguent sur le plan phonétique par le nombre de voyelles. La langue arabe, la langue de M'sila est à dominante consonantique avec seulement 3 voyelles longues, (A, I, U) et le français dispose d'un système vocalique plus développé. Donc, L'intégration d'un terme français dans une langue emprunteuse (l'arabe) suscite des adaptations phonétiques à travers la suppressions, L'addition et la substitution de certaines consonnes pour faciliter son usage.

III-2Sur le plan morphologique :

Le locuteur algérien-msilien adopte et adapte le terme emprunté et l'intègre dans sa langue en le ajoutant quelques changements linguistiques qui répondent aux besoins langagières des locuteurs. Selon Bouzidi et khadraoui, « *Le néologisme perd par conséquent sa xénisme et assure sa pérennité dans la langue emprunteuse* »¹. La troncation (est une réduction orale consistant à supprimer une partie du mot) et l'abréviation sont deux phénomènes fréquemment utilisés dans le parler de M'sila. Ils utilisent la troncation aphérèse (consiste à supprimer la partie initiale d'un mot, Par exemple : le mot bus pour autobus) Pour deux raisons : la première c'est l'absence des voyelles nasales dans la formation des mots de la langue arabe. La seconde est liée à la composition phonétique de l'arabe qui est à dominante consonantique, Et pour la troncation apocope (consiste à supprimer la partie finale d'un mot) se justifie également par deux raisons. La première, C'est pour accélérer le rythme de la communication par exemple : [tele] pour télévision. La seconde raison c'est l'absence des voyelles nasales en arabe comme [ʒiʒma] : jugement.

III-3-Sur le plan sémantique :

La créativité n'est pas uniquement formelle, Elle peut toucher le sens. Elle se manifeste comme « l'emploi volontaire d'un mot dans un sens différent de son sens conventionnel, Avec une figure (métaphore, métonymie, euphémisme, paradoxe, etc.) et une intention énonciative : Attirer l'attention, Amuser, Séduire [...] » (Cf. Sablayrolles J-F. 2018). Autrement dit, c'est le glissement du sens d'un terme emprunté pendant le passage de la langue prêteuse à la langue d'accueil par l'effet du changement des contextes social, psychologique, Historique, Linguistique, etc. (Zaghba, 2022)

Par exemple : L'emprunt [microscope] c'est un mot a un sens péjoratif : Une personne fouineuse et curieuse

Remarque: (La langue prêteuse c'est le français, Et la langue d'accueil c'est la langue arabe dialectal)

¹ Siham FERAHTIA ET Lynda ZAGHBA, *LES TERMES DE SPÉCIALITÉ FRANÇAIS DANS LE DISCOURS DES JEUNES DE LA VILLE DE M'SILA : QUELLES DYNAMIQUES D'ADAPTATION ET D'ASSIMILATION À LA LANGUE*, 2022 , p .4

IV -Les phénomènes liés au contact des langues présents dans le parler Msilien :

IV -1-Définition :

L'Algérie vit la coexistence de plusieurs variétés langagières. Donc, En situation de communication, Les parlants algériens mélangeant entre ces codes linguistiques, Parfois lorsqu'ils parlent en arabe, ils empruntent des termes français. Le contact des langues c'est le résultat d'exister deux systèmes linguistiques en même temps. Selon Weinreich « *le contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ou d'une communauté linguistique* »¹ . Ce contact résulte généralement à plusieurs phénomènes linguistiques.

IV -2-L'interférence :

C'est les modifications et les différences que subit une langue à cause du contact avec une autre langue. D'après le dictionnaire linguistique et des sciences du langage : « *il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique de la langue B. L'emprunt et le calque sont souvent dus à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou intégrés dans la langue A* »² L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent. Pour weinreich : « *le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.)* »³

Selon la définition donnée par weinreich il existe 3 types d'interférences : (phonétique, lexicale, syntaxique)

a-L'interférence phonétique : C'est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère au niveau de la prononciation, Lorsque l'apprenant apprend une langue étrangère il se rencontre deux systèmes phonologiques différents qui s'interfèrent, ce qui lui amène à rapprocher les sons de la langue étrangère du système phonologique de sa langue maternelle et alors il se trouve des difficultés de produire des sons pour s'exprimer.

b-L'interférence lexicale : C'est l'utilisation d'un mot ou des éléments lexicaux de la langue maternelle dans une langue étrangère, D'après Blanc –Michel « *On parlera d'interférence*

¹ Moureau, *Contact de langues : situations, représentations, réalisations*, 1997, p .94

² DUBOIS J., Op.Cit, p115

³MelleAit alouache Nesrine et Melleabdoun Chahrazed , *L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement du français Dans les classes de troisième année secondaire-Université Abderrahmane Mira de Bejaia : Cas d'interférences linguistiques* ,2016 , p.23

lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, De façon inconsciente, Un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue »¹

c-L’interférence syntaxique : C’est l’influence d’une langue sur une autre langue au niveau de l’orthographe, La conjugaison, La syntaxe... C’est le fait d’organiser la structure d’une phrase d’une langue B selon celle d’une langue A.

IV -3-L’alternance codique : C'est l'usage de deux codes linguistiques (Langues, Dialectes ou registres de langues) au sein d'un même discours ou énoncé par un ou plusieurs bilingues. Selon DUBOIS J.&al, « *On appelle alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes alors que le ou les locuteur(s) sont expert(s)dans les deux langues ou dans les deux variétés* »². L’alternance codique considère comme un résultat d'une mauvaise maîtrise langagière, d'une difficulté à s'exprimer dans une langue à la fois. Elle est définie par j.Gumperz comme « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »³.

Les algériens mélangeant entre ces trois langues (L’arabe, Le français et le berbère). L’alternance codique c'est l'indice de compétence communicative chez le parlant.

a-Les types de l’alternance codique :

En s’intéressant à l’alternance codique dans les pratiques langagières de la communauté algérienne, selon Poplack il existe : alternance codique intra-phrasistique, inter-phrasistique et extra-phrasistique. Par contre, selon Gompers, Il y'a : alternance codique situationnelle et conversationnelle.

¹MelleAit ALOUACHE Nesrine et MelleABDOUN Chahrazed , *L’impact de la langue maternelle sur l’enseignement du français Dans les classes de troisième année secondaire-Université Abderrahmane Mira de Bejaia : Cas d’interférences linguistiques* ,2016 , p.24

² Dubois. J. et Al. Dictionnaire de linguistique. Larousse Bordas/VUEF, Paris, 2002, p30.

³ Moreau Marie Louise, 1997 p 32.

A-Modèle de Poplack :

1-Alternance codique intra-phrastique : Ce genre d'alternance est très fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs bilingues, Ce type se caractérise par l'existence de deux structures syntaxiques des deux langues différentes dans une même phrase :

' Lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues qui consistent à l'intérieur d'une même phrase, c'est-à-dire lorsque les éléments caractéristiques des langues en cause sont utilisés dans un rapport syntaxique très étroit du type thème, Commentaire non complément, verbe, complément. C'est le fait qu'un locuteur introduit dans une même phrase des segments de deux à trois langues'

2-Alternance codique inter-phrastique : Il s'agit d'un changement de code qui se produit d'un tour de parole à un autre chez le même locuteur ou bien chez deux locuteurs différents.

3-Alternance codique extra-phrastique : Ce type apparaît dans les expressions idiomatiques, des proverbes et dictons, Il apparaît à l'extérieur de la phrase.

B-Modèle de Gompers :

En s'intéressant à l'alternance codique en Inde et en Norvège, Dans la petite ville de Hemnesberget, Gompers et Bloom remarquent que les alternances codiques sont systématiques et prédictibles. Ils distinguent que l'alternance codique situationnelle liée au changement de situation de communication et l'alternance codique conversationnelle dite aussi métaphorique et stylistique qui se produit sans changement daucun paramètre de la situation

1-Alternance codique situationnelle : Selon Gompers la situation de communication joue un rôle dans l'alternance codique, C'est-à-dire pour choisir une langue, Le locuteur prend en compte la situation communicative. En prenant l'exemple de l'étude faite par Derradji Yacine Un sociolinguiste algérien, Il s'intéresse aux productions verbales des étudiants licencier de français à l'université de Constantine qu'il a interrogé dans la salle de cours à l'université et à l'extérieur de la salle il existe que, dans la salle les réponses se font uniquement en langue française sans aucune interférence avec l'arabe dialectal , Mais à la deuxième situation , Il trouve que les réponses étaient un mélange entre la langue arabe et le français . D'après les résultats de cette étude, Derradji confirme que la situation est un facteur déterminant de l'apparition de l'alternance codique

2-Alternance codique conversationnelle : se produit d'une façon automatique dans la même conversation sans changer l'interlocuteur. Gardner écrit à ce type d'alternance consiste à l'utilisation de deux langues dans une discussion.

IV -4-Le calque :

Se réfère à la traduction littérale des éléments d'une langue à l'autre, C'est un type particulier d'emprunt, Le calque est « Un emprunt par traduction » Selon Darbelnet, Le calque est « *un mode d'emprunt d'un genre particulier : Il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments* » par Exemple : « Cinq dans tes yeux » est un calque d'arabe « khamsa fi aaynik ». Pour J. Dubois et al. (1989 :73), On dit qu'il y a calque « quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (Le français, Par exemple) traduit un mot, Simple ou composé, Appartenant à une langue B (Allemand ou o anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue. ». Il existe trois types du calque :

a-Le calque morphologique : C'est-à-dire intégrer un sens étranger sous une forme obtenue par une traduction. Par exemple « lune de miel » qui est calqué sur l'expression « honey moon »

b-Le calque sémantique : Qui associe un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse. Par exemple, Le verbe réaliser utiliser aussi avec le sens d'accomplir, Calque du verbe anglais « to realize ».

c-Le calque phraséologique: Qui intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées.

IV -5-L'emprunt linguistique :

À travers le monde, Les mots voyagent d'une communauté linguistique à une autre, Au cours des siècles, Le vocabulaire de l'arabe dialectal algérien a été influencé par le français à cause des occupations, Des conquêtes, Des immigrations collectives et des échanges culturels ou même commerciaux. Les mots qui composent le lexique de l'arabe dialectal algérien provenant d'autre langues que l'arabe sont appelés des emprunts.

a-Définition de l'emprunt :

L'emprunt c'est le transfert des mots d'une langue à une autre par un individu ou par une communauté linguistique, L'emprunt c'est le résultat inévitable lié au phénomène du contact de langues, Il est considéré comme le phénomène sociolinguistique le plus important en ce qui concerne le contact des langues.

« *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues, c'est-à dire d'une manière générale toute les fois qu'il existe*

un individu apte à se servir totalement ou partiellement de deux parlers différents ...»¹

Il se caractérise par l'intégration du mot étranger dans la langue emprunteuse et obéit aux règles morphosyntaxiques et phonologiques de cette langue.

b- Raisons d'emprunt linguistique :

Les principales causes des emprunts linguistiques sont les guerres, le commerce et la colonisation .Quand on examine la carte du nord de l'Afrique on trouve l'Algérie, La Tunisie, Le Maroc ...Utilisent beaucoup plus les mots français à cause de la colonisation selon Christiane loubier « *L'emprunt est un procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, Une unité pour un trait linguistique (Lexical, Sémantique, Phonologie, Syntaxique) d'une autre langue* » . Les linguistes sont d'accord que tout acte de néologie un terme est né d'un besoin et d'un manque de termes dans une langue emprunteuse (la langue arabe), Mais dans d'autres cas malgré la disponibilité des termes en sa langue maternelle a souvent recours à l'emprunt à base française ou anglaise. Il y'a plusieurs raisons justifiant l'emprunt linguistique :

1-L'emprunt de nécessité : Se justifie par un besoin, une absence d'équivalent ou de concurrent dans la langue emprunteuse « *L'emprunt de nécessité est le transfert, D'une langue à une autre, D'un signe accompagné de son dénotatum (référent), jugé inexistant et indispensable en langue emprunteuse* »² Ourfahli

2-L'emprunt de luxe : Appelé également un emprunt connotatif désigne un terme déjà existant dans la langue d'accueil mais le locuteur préfère l'emprunter d'une autre langue selon Deroy cet emprunt est : « *Logiquement inutile et qui a été pris alors qu'une désignation existait ou était possible dans la langue emprunteuse [...] il vise principalement l'évocation, à propos du concept dénoté, de toute une civilisation, d'une culture, D'une pratique prestigieuse – ou méprisée* »³. (Ourfahli J. ,2007, p :80)

c-Les catégories d'emprunt :

1-L'emprunt lexical : Est un mot qu'on utilise dans une langue et qui vient d'une autre langue par exemple, « un footing », « un week-end », « un short ». Ces trois mots sont des emprunts à

¹ Harig benmoustafa F. *Les Différentes Approches D'analyses De L'emprunt Lexical*, Université Mohamed Ben Ahmed Oran2, 2019, p1.

² Siham FERAHTIA ET Lynda ZAGHBA, *LES TERMES DE SPÉCIALITÉ FRANÇAIS DANS LE DISCOURS DES JEUNES DE LA VILLE DE M'SILA: QUELLES DYNAMIQUES D'ADAPTATION ET D'ASSIMILATION À LA LANGUE*, Université de Mohamed Boudiaf-M'Sila,2022, p .9

³ Siham FERAHTIA ET Lynda ZAGHBA *LES TERMES DE SPÉCIALITÉ FRANÇAIS DANS LE DISCOURS DES JEUNES DE LA VILLE DE M'SILA : QUELLES DYNAMIQUES D'ADAPTATION ET D'ASSIMILATION À LA LANGUE*, Université de Mohamed Boudiaf-M'Sila,2022, p :10

l'anglais vers le français. L'emprunt lexical peut être intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) il existe 4 types principaux d'emprunts lexicaux:

-L'emprunt intégral : C'est l'emprunt de la forme et du sens sans aucune adaptation de la langue emprunteuse

-L'emprunt hybride : c'est un emprunt de sens, Mais la forme est empruntée partiellement

-Les faux emprunt : ils se forment de plusieurs façons, par exemple tennisman\tenniswomen forme créée en français pour désigner le joueur de tennis (man) et la joueuse de tennis (women), or qu'en anglais, on utilise tennis Player pour les deux (homme ou femme)

-Le calque : se réfère à la traduction littérale (mot à mot), il y a le calque morphologique, sémantique et le calque phraséologique

2-L'emprunt syntaxique : Elle touche la construction des phrases, elle porte sur l'emploi d'une préposition ou d'une conjonction différente de celle qui existe en français normalement

3-L'emprunt phonétique : Emprunter un mot à une langue rencontre parfois beaucoup de changements sur le plan phonétique, Parce que chaque langue a son système phonologique spécifique

4-l'emprunt direct : C'est-à-dire emprunter un mot d'une langue à une autre langue directement, C'est le cas des mots empruntés par le français à l'anglais

5-L'emprunt indirect : C'est quand une langue A emprunter à une langue B par l'intermédiaire d'une ou plusieurs langues. C'est le cas des nombreux mots d'origine arabe empruntés par le français à l'espagnol.

6-L'emprunt brut et assimilé :

- Si le mot emprunté conserve sa forme originelle il s'agit d'un emprunt brut.
- Si le mot emprunté subit pendant le processus d'intégration une sorte d'adaptation (phonétique ou morphologique), Il s'agit d'un emprunt assimilé.

V-L'emprunt intégral adapté :

C'est un mot issu de l'importation d'une forme étrangère s'accompagnant d'une modification. Lorsqu'on parle d'emprunt linguistique, on fait l'allusion à un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à la langue d'une autre communauté linguistique, sans faire la traduction, tout en l'adaptant aux règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques de la langue d'accueil. Dans le dictionnaire le Robert de 2010, on trouve la définition suivante : « *Acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue* »¹. Celle-ci correspond à une intégration morphologique à la langue emprunteuse. Pour

¹ Petit Robert, édition 1984

comprendre la modification que subie l'emprunt, l'adaptation est opérée sur les composants de la langue suivants :

- Adaptation graphique : Selon Humbey et Biderman le mot importé subit une modification sur un ou plusieurs graphèmes qui le compose(nt) et selon Loubier elle peut consister en un ajout ou suppression de signes diacritiques. Selon Loubier «*L'adaptation des emprunts vise le maintien de la cohérence du système du français, mais également (tout comme les rectifications de l'orthographe) l'harmonisation des variantes graphiques [...]* »¹.
- Adaptation morphologique : selon Loubier, l'adaptation morphologique « comme La proximité phonique des suffixes Qui peut conduire à un aménagement de la morphologie suffixale : l'élément –ing se trouve être substitué par des éléments « équivalents » français tel que –age ». Ainsi que « La féminisation des emprunts nominaux masculins est aussi une forme d'adaptation morphologique à la langue d'accueil étant donné qu'elle passe principalement par l'ajout de morphèmes finaux français. »²
- Adaptation phonétique : Selon Loubier, l'adaptation phonétique est opérée de la façon suivante : « [...] par la suppression des phonèmes inexistant en français ou par le remplacement de ces 19 phonèmes étrangers par des phonèmes français qui s'en rapprochent le plus. »³.

VI -L'emprunt standard et non standard :

- L'emprunt standard : Est un emprunt utilisé dans les contextes formels ou professionnels, où l'exactitude et la précision sont prioritaires (JONATHAN CULPEPER , ‘impoliteness and entertainment in the television Quiz show :’the weakest link’,2003
- L'emprunt non standard : Est souvent utilisé dans les contextes informels ou familiers, consiste à emprunter le radical et lui faire des ajouts (des affixations), Il se manifeste comme un mélange entre deux codes linguistiques différents pour atteindre une nouvelle formulation lexicale.

VII -Le système vocalique de l'arabe et du français :

VII -1-Le système vocalique de l'arabe standard : Le système vocalique de l'arabe standard comporte des voyelles suivantes : [a], [i], [o], [e], [ɛ], [u] et leurs correspondantes longues [a :], [i :], [o :], [e], [ɛ :], [u :],

¹ Mme BEHLOUL Safia, Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française Cas du Soir d'Algérie, Université de Béjaïa,2016, p.18

² Mme BEHLOUL Safia, Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française Cas du Soir d'Algérie, Université de Béjaïa,2016, p.18

³ Mme BEHLOUL Safia, Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française Cas du Soir d'Algérie, Université de Béjaïa,2016, p.19

VII-2-Le système vocalique de l'arabe dialectal algérien : On peut dire que le système vocalique de l'arabe dialectal algérien se réduit aux trois phonèmes suivants : [a], [u], [i] et leurs correspondantes longues [a :], [i :], [u :] par exemple :

- [basla] « oignon »et [ba :k] « bac »
- [bi :ru] « bureau »et [ru :lu] « rouleau »
- [bəgri] « bovin »et [bi : r] « un puits »

A ces trois principaux segments vocaliques, s'ajoutent les voyelles [ɛ], [e], [o] et leurs correspondants longs [ɛ :], [e :], [o :] ainsi que les voyelles nasales qui peuvent parfois être maintenues en arabe dialectal algérien

VII -3-Le système vocalique du français : Il comporte traditionnellement 16 voyelles :

Voyelles	Antérieures		Centrales	Postérieures	
	Ecartées	arrondies		Ecartées	Arrondies
Fermées	I	y			U
mi- fermées	E	∅			O ɔ
mi- ouvertes	ɛ ɛ̃	œ œ̃	ə		ɔ
Ouvertes	a			a ɑ	

Tableau : Système vocalique français

Entre le système vocalique de l'arabe dialectal algérien et du français il existe des voyelles qu'on retrouve en français n'existent pas dans le dialecte algérien, ces phonèmes sont souvent remplacés par des sons qui leur sont proches dans le système vocalique de la langue d'accueil.

VIII-Le système consonantique de l'arabe et du français :

VIII-1- Le système consonantique de l'arabe standard : Il comporte 28 consonnes

VIII-2-Le système consonantique de l'arabe dialectal algérien : il vient de l'arabe standard avec quelques différences légères, il partage aussi quelques traits similaires avec le français. Il existe des consonnes spécifiques qui n'existent pas en arabe standard : [p], [v], [ŋ]. Par contre tous les consonnes de l'arabe standard se retrouvent dans le système consonantique

VIII-3- Le système consonantique du français : il comporte 18 consonnes et 3 semi-voyelles ou semi-consonne

Chapitre 3

Analyse lexico –sémantique des emprunts non standards intégrés dans le parler msilien

I- Le lexique :

C'est l'ensemble des mots qui constituent une langue, Dans la langue française la plupart des lexiques sont d'origine latine comme il existe des mots sont d'origines grecque, gauloise, saxonne, arabe, celtique ...l'unité constitutive du lexique c'est la lexie

II- La lexicologie :

C'est la science qui étudie les lexiques ou le vocabulaire spécifiques d'une langue par rapport aux autres langues, Elle ne s'attache pas seulement à l'unité du mot, Elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique « *la lexicologie est l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique.* »¹

III -La Sémantique :

C'est la discipline qui étudie le sens des unités linguistiques (le mot ou la phrase), Elle a été fondé par le linguiste 'Michel BREAL', Selon l'ouvrage de 100 fiches : « *la sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités comme le mot ou la phrase. On peut encore estimer qu'elle fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation* »².

IV -La méthode d'analyse lexico-sémantique :

C'est la méthode qui vise à étudier la forme (morphologie) et le sens linguistique des lexiques et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux. Christophe Schwarze dans son livre « introduction à la sémantique lexicale » définir la sémantique lexicale comme « *la sémantique lexicale qui est l'étude de linguistique du sens des mots. Le sens d'un mot donné est latent citer, coder et représenter dans un dictionnaire mental, pendant le discours, la référence repose sur trois instances : sens lexical, information fournie par le contexte ou la situation et les connaissances non linguistiques* »³.

V -Analyse phonologique des emprunts non standards :

La majorité des emprunts au français lorsqu'ils s'intègrent à l'arabe dialectal subissent des transformations phonologiques parce que les deux systèmes soient au niveau vocalique ou

¹ Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, p.215

² G.Sioui et DAN VAN RAEMDONCK ,100 Fiches, p.48

³ Christophe Schwarze , introduction à la sémantique lexicale

consonantique se sont différent, en effet le locuteur va imiter où remplacer le son d'origine selon sa disponibilité dans la langue d'accueil, on va étudier ces changements sur les deux niveaux (consonantiques et vocaliques).

V -1- les segments vocaliques (les voyelles)

a-La réalisation du son [y]

Exemples :

Bureau → [biru]

Jupe → [ʒipun]

La puce → [lapi :s]

Costume → [kɔsti:mɛ]

Étudiant → [iti:dj]

Le son [y] dans ces mots français est remplacé par le son [i] en s'intégrant au dialecte msilien car celle-ci est le phonème vocalique le plus proche

b-La réalisation des sons [o] ou [ɔ]

Exemples :

Rouleau → [ru :lu]

Dossier → [du:si]

Sirop → [si :rru]

Stylo → [sti :llu]

Drapeau → [dra:bu:]

Bureau → [biru]

Rideau → [ridu:]

La voyelle [o] s'articule par les Msilien [u] car il représente le phonème le plus proche

Ainsi dans certains mots ils le prononcent (maintenu quand il est précédé d'un emphatique)

Exemples

Bonnet → [b o :ne]

Bloquer → [b l o :ka]

Body → [b o:di]

Cadeau → [ka : ðø]

c-La réalisation des sons[œ] ou [ø]

Les sons [œ] ou [ø] n'existent pas en dialecte msilen ils peuvent être remplacés par plusieurs sons selon le contexte

Exemples:

Moteur → [mutu :r]

Radiateur → [r adjetur]

Professeur → [profisu:r]

Chercheur → [[ʃerʃ u :r]]

Les deux sons sont substitués par le son [u] en s'intégrant à l'arabe cette cas de transformations est majoritaire.

Ainsi ils peuvent être remplacés par plusieurs sons selon le contexte (le Phonème qui précéde)

[œ] ou [ø] → [ɛ] Fauteuil → [futɛ :jɛ]

[œ] ou [ø] → [o] Chauffeur → [ʃifo : r]

Rappel :

Rappelant (à partir de description de deux systèmes vocaliques arabe et français) qu'il y a des voyelles communes entre eux :

[a], [i], [o], [e], [ɛ], [u] [a :], [i :], [o :], [e :], [ɛ :], [u :]

On va analyser comment se fait leur intégration en tant qu'ils sont réalisables en arabe dialectal

d-La réalisation du son [a]:

Exemples :

Batterie → [b a : tʃre]

Câble → [ka :bl]

Cadenas → [ka :dna]

Affaire → [lafɛ :r]

À partir des exemples on a vu que **le son [a]** en dialecte msilen n'entraîne aucune transformation de traits car généralement quand il est précédé d'une consonne postérieure ou emphatique il sera maintenu.

Le son [a] peut être remplacé par un autre son en s'intégrant à l'arabe :

Exemples :

Camion → [kɛ :mju]

Banane → [bənɛ :n]

On remarque que si le son [a] est précédé d'une consonne antérieure ou non emphatique il sera substitué par [ɛ]

e-La réalisation du son [ɛ] :

Exemples :

• Chèque → [ʃɛ :k]

Pièce → [bjɛ :sɛ]

• Adresse → [lɛdri :sɛ]

Dessert → [disi :r]

Veste → [fi s :te]

On voit que **le son [ɛ] en dialecte msilien** se maintient dans certains cas et dans d'autres il sera remplacé par [i]

f-La réalisation du son [e] :

Exemples :

• Casquette → [ka s'ket'a]

Jaquette → [ʒaket'a]

Sauter → [s'awt'e]

• Lycée → [li :si]

Electricité → [trisi :ti]

La voyelle [e] en dialecte msilien peut être maintenu ou remplacé par [i]

g-La réalisation du son [u] :

Exemples :

• Bourse → [lɛ :burs]

Courage → [ku ʁ a :ʒ]

Poupée → [bubijja]

• Fourneau → [fo ʁ no]

Bouton → [b o t'o]

Ampoule → [l am b o l]

A partir des exemples on remarque que **la voyelle [u]**, Quand elle passe en dialecte msilien, se réalise Par les deux manières suivantes :

Soit il sera maintenu [u] ou remplacé par [o].

V -2-Au niveau consonantique :

Les sons [p], [v], [G] n'existent pas en arabe standard mais ils se réalisent en arabe dialectale.

Les locuteurs msilien ont souvent tendance à leurs remplacés par des phonèmes existants en arabe Littéraire. [b], [f] tandis que le [G] se maintient

[p] → [b]

Exemples :

Jupe → [ʒi:b]

Lampe → [la:mba]

Parebrise → [barbri:z]

Patron → [batru :]

Canapé [kana: be]

Capitaine [kabite :n]

Policier [buli :si]

Poteau [bot̪o]

Pelle → [ba:la]

Pièce → [bjε:sa]

Place → [bla:sa]

Plaque → [bla:ka]

[v] → [f]

Grave → [graf]

Gravier → [grife]

Grève → [gre:f]

Nerveux → [mnεrfεz]

Valise → [feli:ʒa]

Veilleuse → [fejuza]

Veste → [fi:sta]

[t] → [t̪]

Bâtement → [bat̪ime]

Tablier → [t̪ablijɛ]

Portable → [bor̪t̪a :bel]

Carte → [ka:rt̪ɛ]

Cartonne → [kart̪u :n]

[s] → [s̪]

Savon → [s̪a:bu:n]

salon → [s̪al u:]

Centimètre → [s̪a:ntim]

V -3- Les nasales :

Les voyelles nasales : [ã],[ɛ],[ɔ] sont des segments attestés en français et maintenues en arabe dialectal grâce aux emprunts. Mais n'ont pas de correspondants en arabe standard.

Le son [ɔ] en dialectal msilien présente plusieurs de cas de figures :

[ɔ] →[u : n] , [o : n], [o] , [o m]

Exemples :

- Bidon → [bidu :n]

Chiffon →[ʃifu : n]

- Boulon → [boło : n]

Microphone → [mikrofo : n]

- Ballon →[b a : l o]

Papillon → [papijo]

- Pompe→[labo :mb]

Plombier → [b l o :mbi]

Le son [ã] s'articule par les locuteurs msilien comme le montre les exemples :

[ã] → [ɛ :n][ɛ], [a] [an],[a :m] .

Exemples :

• Appartement → [bert̪me:n]

• ciment → [si :me]

Jugement→ [ʒu :ʒme]

BâtimenT → [b a t̪e m̪e]

• Restaurant →[rest̪o r a]

Cendrier → [sandrijla]

• Franc → [frank]

Banque → [b a :nka]

Chantier → [ʃa :n t̪ej]

• Chambre→ [ʃa :mbra]

Lampe →[la:mba]

Ambulance [la :mbilans]

Embrayage→ [lambarija :ʒ]

Remarque : Le son [ã] il est parfois articulé lorsqu'il est au début de mots par exemple :

Amphi →[lãfi]

Ancien →[ãsjɛ]

Anglais→[ãgli]

Le son [ɛ] se réalise en dialecte msilen comme suit : [ɛ] ,[ɛ :n] ...

Exemples :

Bulletin →[bi :lte]

Magasin →[mägeze]

Peinture →[be :nture]

Ceinture→ [sənture]

Remarque :

Le son [ɛ] peut parfois maintenir sa nasalisation quand il est intégré en dialecte msilien.

Exemples :

Bien →[bjɛ]

mécanicien→[mikanisjɛ]

Parfum →[parfɛ]

médecins→[midsɛ]

Pharmacien→[Farmasjɛ]

Alors, En dialecte msilien les sons nasales soit ils subissent dénasalisation ou ils sont maintenus

VI - Présentation de corpus : Il constitue environ de 200 mots utilisés par les parlers msiliens dans la vie quotidienne. Il rassemble des verbes, des noms, des adjectifs ...

VII -Analyse morphologique des parties du discours en arabe dialectal msilien:

On va étudier les parties de discours suivantes : Les verbes, Les noms, Les adjectifs, Les pronoms, Les déterminants et les adverbes, Et étudier l'intégration des emprunts français dans le système morphologique de la langue emprunteuse. Et on va évoquer aussi les cas exceptionnels d'intégration de ces emprunts

1-Le verbe : Morphologiquement, Le verbe c'est un mot variable selon le temps, le mode, la personne et le nombre et parfois il se varie selon la voix et le genre.

Syntaxiquement, Il est considéré comme l'élément principal de la phrase, le verbe généralement est opposé au nom. Et selon la grammaire traditionnelle, Le verbe c'est un mot qui exprime un procès (action, état ...) à un moment précis ou non.

Le schème et la racine des verbes : la racine c'est l'élément irréductible du mot, elle est constituée d'une suite de phonèmes dont le nombre, la nature et l'ordre ne changent pas pour l'ensemble des formes où elle apparaît, et le schème est l'élément complémentaire à la racine.

Par exemple : En arabe dialectal algérien, d+m+r qui signifie « démarrer » s'insère dans le schème (c1+é+C2+a+C3+ε), c1 et c2 et c3 sont des phonèmes successifs d'une racine à trois consonnes. Ce schème représente d'un verbe à l'aspect accompli, à la voix active, à la troisième personne du singulier pour former le mot [dimarɛ] « il a démarré ». En arabe dialectal algérien, la racine verbale peut généralement être :

- Trilitère : c'est-à-dire il constitue de 3 consonnes.

Par exemple : « démarrer » d+m+r

« Il a démarré » [dima :ra]

- Quadrilitère : le verbe constitue de 4 consonnes

Par ex : « manipuler » m+n+p+L

« Il a manipulé » [manipyle]

Remarque : La majorité des verbes en arabe dialectal algérien sont trilitères

1-1 L'aspect et le temps des verbes :

En arabe dialectal comme en arabe littéraire on distingue la présence de deux aspects :

a- L'un est accomplie c'est-à-dire qu'il exprime un acte accompli et situe dans le passé (le fait est arrivé à son stade final).

- L'aspect accomplie comprend que le passé

Par exemple : [di m a : ret] « J'ai démarré »

b-L'autre aspect c'est l'inaccompli qui présente un fait en cours de déroulement. Il comprend deux temps qui sont le présent et le futur, la distinction entre eux se fait qu'à travers le contexte et les indices temporelles

Par exemple :

[ndi m a : re] « Je démarre » (c'est un fait inaccompli « présent »)

[Rahndi m a : re] « Je vais démarrer » (c'est un fait inaccompli « futur »)

1-2-La conjugaison :

a- La Conjugaison à l'accompli (le passé)

verbe [rivize] « réviser »

La langue de M'sila	Le français
[εnε : rivizi-t]	« J'ai révisé »
[nterivizi-t]	« Tu as révisé »
[ntirivizi-ti]	« Tu (féminin) as révisé »
[huwərivize]	« Il a révisé»
[hi :jəriviz-ɛt]	« Elle a révisé »
[hnerivizi-ne]	« Nous avons révisé»
[ntumerivizi-tu]	« Vous avez révisé»
[hu :məriviza:-w]	« Ils ou elles ont révisé »



Tableau 1: Conjugaison du verbe [riviz] « réviser » au passé

En s'intégrant au dialecte msilien le radicale du verbe français « révis »,[rivize] est conservé intact en lui ajoutant une suffixe en effet dans le dialecte msilien la Conjugaison à l'accompli (passé) se fait uniquement par la suffixation donc l'emprunt verbale obéissent au flexion de dialecte d'accueil présenté comme le modèle ci-dessous :

Singulier

1^{ère} pers. Masc. /fém.-t

2^{ème} pers. Masc.-t

2^{ème} pers. Fém.-ti

3^{ème} pers. Masc.

3^{ème} pers. Fém.-ɛ(a)t

Pluriel

1^{ère} pers. Masc. /fém.-ne(a)

2^{ème} pers. Masc. /fém.-tu(o)

3^{ème} pers. Masc. /fém.- u(o)/ w

b - La conjugaison au temps de l'inaccompli

1 - Le présent : en arabe msilien on identifie le présent à travers le contexte et les indicateurs de temps.

Conjugaison du verbe [rivizɛ] « réviser » à l'inaccompli "présent "

La langue de M'sila	Le français
[εnɛ : nrivizi]	« Je révise »
[ntɛ-trivizi]	« Tu révises »
[nti-trivizi]	« Tu (féminin) révises»
[huwɛ :-jrivizi]	« Il révise »
[hi :jɛ-trivizi]	« Elle révise »
[hne-nrivizi-w]	« Nous révisons»
[ntumɛ-trivizi-w]	« Vous révisez »
[hu :mɛ-jrivizi-w]	« Ils ou elles révisent »

Tableau 2: Conjugaison du verbe [riviz] « réviser » au présent

L'emprunt verbale [rivizɛ] a gardé que son radicale français ainsi il a subi une affixation préfixale et suffixale à la fois en s'adaptant à la construction verbale msilien pour exprimer une action en train de déroulement

Le verbe conjugué soumet à la flexion verbale du dialecte msilien comme le montre le modèle suivant :

1^{ère} pers. Masc. /fém. n ...

2^{ème} pers. Masc. T ...

2^{ème} pers. Fém. t ...-i

3^{ème} pers. Masc. i/j ...

3^{ème} pers. Fém. t ...

Pluriel

1^{ère} pers. Masc. /fém. n- u (o) /w

2^{ème} pers. Masc./fém. t- u (o) / w

3^{ème} pers. Masc./fém. j- u /w

Remarque : Le préfixe ajouté à la base française représente en dialecte msilien un pronom sujet (car dans la syntaxe de l'arabe littérale les pronoms sujets ne sont pas exprimé d'une manière autonome ils se sont intégrés au verbe) l'arabe dialectale suit la même manière.

En arabe msilien **le futur** en tant que temps n'existe pas. Pour exprimer une action déroulera plus tard postérieure) on utilise l'auxiliaire [ṛa : je ḥ] ou l'indice temporelle [d'ork] « maintenant» :

Par exemple : [d'orkndmoundi]

Conjugaison du verbe [riviz] « réviser » à l'inaccomplie « Futur »

La langue de M'sila	Le français
[ɛ :ni ɻa :jɛ ɻ nrivizi�udwɛ]	« Je vais réviser demain »
[ntɛra :jɛ ɻ trivizi�udwɛ]	« Tu vas réviser demain »
[ntijjeṛa :jɛħatrivizi�udwɛ]	« Tu (féminin) vas réviser demain »
[hujjeṛa :jɛ ɻ jrivizi�udwɛ]	« Il va réviser demain »
[hijjeṛa :j ɻ atrivizi�udwɛ]	« Elle va réviser demain »
[hnɛra :jɛħinnrivzi�udwɛ]	« Nous allons réviser demain »
[ntumɛṛa: jɛħintivizi�udwɛ]	« Vous allez réviser demain »
[humɛṛa :jɛħinjrivizi�udwɛ]	« Ils ou elles vont réviser demain »

Tableau 3: Conjugaison du verbe [riviz] « réviser » au futur

– pour exprimer **un fait incompli au passé** en msilien on utilise l'auxiliaire [kɛ: n] en le combinant avec le verbe conjugué à l'inaccompli (présent)

Par exemple :

La langue de M'sila	Le français
[kuntrivizi]	« Je revisais»
[kuntirivizi]	« tu (féminin)révisais»
[kunttrivizi]	« Tu révisais »
[Kɛ:njrivizi]	« il révisait »
[Kenttrivizi]	« elle révisait »
[kunanriviziw]	« nous révisions »
[kuntutriviziw]	« vous révisiez »
[kanujriviziw]	« ils ou elles révisaient»

Tableau 4: Conjugaison du verbe [riviz] « réviser » à l'imparfait

Le radical de verbe réviser en s'intégrant à l'arabe msilien de cette forme a exprimé une action du passé qui n'était pas accompli équivalent de l'imparfait en français.

Alors, les verbes empruntés au français se soumet au système de Conjugaison de l'arabe Dialectal comme suit :

Radicale (à base français) + les affixes de Conjugaison dialectal on aura un Emprunt verbale intégré.

-L'impératif :

En arabe dialectal algérien se forme sans la présence du pronom, il exprime généralement un ordre

Par exemple :

[Para t̄ʒi] « partages ».

[Par t̄ʒiw] « partagez »

Alors, les verbes empruntés au français se soumet au système de Conjugaison de l'arabe Dialectal comme suit :

Radicale (à base français) + les affixes de Conjugaison dialectal Emprunt verbale intégré

- la négation :

En arabe msilien, la négation est marquée essentiellement par le préfixe[mɛ] et le suffixe [ʃ].

Forme affirmative → Forme négative

[rizervit] « j'ai réservé » → [mərizervitʃ] « Je n'ai pas réservé»

Dans leur usage par les sujets msilien, les emprunts Lexicaux au français subira une affixation avec [mɛ] et [ʃ] Pour exprimer la négation

2-Le nom : c'est un mot ou groupe des mots désignant un être (une personne, un animal) ou une chose (par ex : marteau, bureau...) un état (fatigue, faiblesse), un sentiment (amour, haine, déception,), une notion (beauté, courage,), une action (départ, arrivée,), etc.

On distingue :

- Les noms communs : comme « une table » [t̄able]
« Une cage » [kaʒɛ]
- Les noms propres : comme « charles » [ʃarl]
« karim » [kari :m]

Sur le plan grammatical, les noms communs peuvent être précédés par :

- Un article défini : par ex : « la bouteille » [elbutejɛ]
- Un adjetif possessif : par ex : « ma carte » [kareti :]

- Un adjectif démonstratif : par ex : « cette chemise » [hediʃsumi :ze]
- Un article indéfini : par ex : « plusieurs cassettes » [bzɛfkaskit'ɛtt]
- Un adjectif numéral : par ex : « deux chambres » [zuʒʃnabr]
On distingue aussi : les noms concrets et les noms abstraits :
- Les noms concrets : sont les noms des êtres ou des choses qui ont une existence réelle
Par ex : « camera » [kami :ra]
- Les noms abstraits : sont les noms qui désignent les idées, les concepts
Par ex : « le courage » [lkuraʒ]

2-1-Le genre et le nombre :

a-Le genre : En arabe dialectal algérien, comme les autres langues, le nom possède un genre qu'il est soit : nom masculin ou féminin : un même nom ne peut varier en genre

Ex :

- « Une table » [tabla] : est toujours un nom féminin
- « Un gateau » [gato] : est toujours un nom masculin

La féminisation en arabe dialectal et en français se diffère, en français les mots féminins commencent par des articles comme « la, une » pour marquer leur genre féminin. Et en arabe dialectal, ces marques seront remplacées par « fetha » l'équivalent d'un « a » à la fin du mot.

Ex :

- « Une boite » [bata]
- « Une lampe » [lamba]
- « Une règle » [rigla]

Et pour les noms masculins, ils gardent leurs formes. En revanche, les emprunts français subissent une adaptation au niveau du genre féminin

Par exemple :

- « Chauffeur » [ʃiffor]
- « Balcon » [balko]

Et pour les noms masculins qui se terminent par ‘ment’ se transforment en arabe à des mots féminins qui se termine par [a] qui est considérée comme une marque du genre féminin selon le parler msilien.

Par exemple :

- « bâtiment » [batima]
- « jugement » [ʒiʒma]

Des noms féminins devenus masculins: il existe des noms féminins en français et sont devenus masculins en arabe dialectal algérien :

Par ex :

- « La télévision » [tili :vizjun]
- « Une usine » [luzi :n]

Des noms masculins devenus féminins : il s'agit des noms masculins en français qui sont devenus féminins dans la langue emprunteuse

Par exemple :

- « Un accident » [aksida]
- « Un pistolet » [pistola]
- « Un commissariat » [komisarja]

b-Le nombre: En arabe dialectal algérien, Il existe trois nombres, Le singulier, Le duel (deux choses) et le pluriel.

Par ex : « une semaine » [smen ε]

« Deux semaines » [sm enti :n]
« Des semaines » [sm en ε :t]

Le pluriel des noms :

Il s'agit quelques types de pluriel qui présentent certaines régularités générales

-le pluriel externe : ce pluriel se construit par un ajout d'un suffixe au nom singulier. On distingue ces cas :

a- Le pluriel des noms masculins : il se forme par ajouter le suffixe [i :n]au nom singulier

Par exemple :

- « Musulman » [musləm]
- « Des musulmans » [muslimi :n]

Remarque : Certains noms masculins qui se terminent par [i]leurs pluriels s'obtiennent par l'ajout du suffixe [jjin]

Par exemple :

- « Libyen » [li :bi]
 - « Des libyens » [li :bijji :n]
- b- Le pluriel des noms diminutifs : tous les noms diminutifs masculins ou féminins se forment par l'ajout de [ε :t]au singulier

Par exemple :

- « Un petit caniche » [knini :ʃ]
- « Des petits caniches » [kniniʃε :t]

c- Le pluriel des noms féminins : pour le pluriel des noms féminins, dans le parler m'sila
‘ette’ est considéré comme une marque de pluriel.

Par exemple :

- « Une table » [tabla] « des tables » [table :t]
- « Une boite » [bata] « des tables » [bate :t]

Remarque : la rencontre de la voyelle finale du nom féminins et la marque du pluriel [ɛ :t] entraîne un hiatus et pour l'éviter on fait l'appel aux sons [w] ou [j]

Par exemple :

- « Drap » [dra] « des draps » [drawɛ :t]
- « Lycée » [li :si] « des lycées » [li :siji :n]

-Le pluriel interne : Cette forme de pluriel touche la racine du singulier

Par exemple :

- « Un bouchon » [buʃu :n] « des bouchons » [bba :ʃn]
- « Une machine » [maʃina] « des machines » [mmaʃen]
- « Autocar » [ka :r] « des autocars » [kira :n]
- « Banc » [bank] « des bancs » [bna :k]
- « Chambre » [ʃanbra] « des chambres » [ʃnabar]

Remarques :

Il y'a des emprunts employés uniquement au pluriel

Par ex :

- « Les analyses » [lizanali :z]
- « Les nerfs » [linɛ :r]

Il existe des noms pluriels empruntés au français, ils sont pluriels en français et devenus singulier en arabe dialectal algérien

Par exemple :

- « les allumettes » [zeləmi :t]

Certains emprunts ont gardé la règle du pluriel utilisée en français :

Par exemple :

- « l'affaire » [lafɛ :r] « les affaires » [lezaffɛ :r]
- « le gaz » [lga :z] « les gаз » [lega :z]
- « gest » [ʒɛ :st] « les gestes » [li ʒɛ :st]

Le duel des noms : Il fait référence à deux éléments, il marque pour les noms qui indiquent des quantités et des durées. Il se forme en ajoutant la terminaison : [in]ou[en] au singulier

Par exemple :

- « Une semaine » [smε :nε] « deux semaines » [smεnti :n]
- « Un mètre » [mi : trε] « deux mètres » [mi : trti :n]

3-Les pronoms : c'est une catégorie grammaticale, ils remplacent des noms, des groupes nominaux, et parfois des propositions

Par ex :

- « mourad a démarré » [muraddi :mara] « il a démarré » [huwedi :mara]
- « huwe » c'est un pronom qui remplace le nom Mourad, utilisé pour éviter la répétition

On distingue :

3-Les pronoms personnels : ils désignent des personnes, des animaux, des choses ... ils sont utilisés pour éviter la répétition

En arabe dialectal algérien, on distingue :

- Les pronoms personnels isolés : c'est-à-dire il y'a une séparation entre le pronom et le verbe. Par ex : « j'ai scanné » [eneskani :t]

3-1-Les pronoms personnels combinés : ils sont attachés au verbe.

Par ex : « j'ai scanné » [skani :t]

3-2-Les pronoms possessifs : en arabe dialectal algérien, la possession au moyen peut exprimer par les pronoms possessifs

Par ex : « le cahier est le mien » [lkajentaʃi :]

3-3-Les pronoms indéfinis : en arabe dialectal algérien, ils permettent d'exprimer une nuance de détermination et de quantité.

Par ex : « personne n'a démarré » [weħdmədi :mara]

[weħd] : c'est un pronom indéfini

4-L'adjectif qualificatif : c'est un mot qui qualifie le nom. il décrit un être ou une chose,

Par exemple : « un moteur coulé » [mutur mkuli]

« Une voiture garée » [tomobi :l mgarja]

Il existe des adjectifs qualificatifs qui expriment une qualité essentielle de l'être ou de la chose indiquée

Par exemple : « la voiture chinoise » [ettomobi :l εʃʃinwi :jε]

L'adjectif qualificatif dans ce cas c'est l'équivalent d'un GNc. du nom

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte

Par exemple :

Masculin. Sigulier	Fém.sing	Pluriel
« enroulé »[mru :li]	« enroulée »[mruljɛ]	« enroulé(e)s »[mru :lji :n]
« dégoulasse »[mdaglas]	« dégoulasse »[mdaglssa]	« dégoulasses »[mdaglssi :n]
« bouché »[mbuʃi]	« Bouchée »[mbuʃjɛ]	« bouché(e)s »[mbuʃi :n]
« assuré »[msuri]	« assurée »[msawrjɛ]	« assuré(e)s »[msawrji :n]
« Chomer »[mʃu :mer]	« chomée »[mʃawmre]	« chomé(e)s »[mʃawmri :n]

5-L’adverbe : c'est un mot invariable qui s'accompagne un verbe, un adjectif, une phrase, un autre adverbe. L'adverbe sert à modifier ou à préciser le sens d'un mot qu'il accompagne

5-1-Les adverbes de circonstanciel de lieu : ils indiquent le lieu où se déroule l'action

Par exemple : « partout » [partu]

5-2-Les adverbes de temps : ils sont des mots invariables utilisés pour désigner une position dans le temps

Par exemple : « en retard » [rotar] « tu viens en retard » [ʒi :t rotar]

5-3-Les adverbes de circonstanciel de manière : ils indiquent la façon dont une action est réalisée

Par exemple : « à pied » [apji] « je vais à pied » [nrohapji]

5-4-Les adverbes de circonstanciel de quantité : ils portent sur des données quantitatives

Par exemple : « à peu près » [apipri] « il est quelle heure à peu près » [ʃəlrahiessaʃapipri]

6-Les déterminants :

6-1-Les articles : C'est un mot utilisé pour déterminer un nom. En français, on trouve des articles définis et indéfinis mais en arabe dialectal msilien-algérien on trouve seulement l'article défini c'est [el]qui est l'équivalent de (le, la ,les, l')

Par exemple :

- « le bureau » [elbiru]
- « bureau » [biru]
- « les bureaux » [biruwe:t]
- « le policier » [elbuli:si]
- « policier » [buli:si]

- « les policiers » [εlbulisi:jε]

6-2-Les adjectifs possessifs : ils indiquent le possesseur de l'être ou de la chose dont on parle.

En français, la place de l'adjectif possessif est avant un nom mais en arabe dialectal algérien sa place est à la fin du mot et s'accorde en genre et en nombre

Par exemple :

- « mon portable » [portabli] « mes portables » [portable:tii]
- « ton portable » [portable:k]
- « son portable » [portablhum]
- « notre portable » [portablnε]
- « votre portable » [portablkum]
- « leur portable » [portablhum]

Remarques : - les noms féminins qui se terminent par [a] se transforment en [t] quand ils reçoivent le suffixe possessif

Par exemple : pour le mot « une classe » [klassa]

- « ma classe » [klasti]
- « ta classe » [klastek]
- « sa classe » [klastu]
- « notre classe » [klassetnε]
- « votre classe » [klasstkum]
- « leur classe » [klassethum]

Pour les noms qui se terminent par un segment vocalique le [i] de la 1^{ère} personne devient [ja]

Par exemple :

- « jeton » [ʒetu]
- « mon jeton » [ʒetuja]

VII-l'adaptation sémantique :

Dans notre dialecte certains emprunts au français ont subi des modifications sémantiques importantes

Pour d'autres emprunts, le sens n'a pas été vraiment modifié, mais un sens nouveau a été rajouté au sens premier du mot et parfois on trouve qu'ils ont gardé leurs sens original

Mots français	Son intégration au dialecte msilien	L'adaptation sémantique
Microbe	Micrub	Une personne sale
Micro	Micru	Quelqu'un intelligent
Radio	Radju	Qui ne cache pas les secrets

Naviguer	Navigi	Se débrouiller dans la vie
Bafle	Baf	Une personne qui parle à voix haute
Madame	Elmadame	L'épouse

viii -Les résultats :

A travers cette recherche on a trouvé que les emprunts non standard en dialecte msilien sont régis par les règles grammaticales (phonologiques et morphologiques) de cette dernière.

Pour ce qui est de l'adaptation des segments vocaliques et consonantique en arabe msilien voici les résultats généraux de notre recherche :

- Le son [y] se réalise généralement [i] et les sons [o], [ɔ], [œ], [ø] seront substitués majoritairement par [u] et parfois maintenus où avoir d'autre changement
- Les sons nasales subissent une dénasalisation en s'intégrant au dialecte msilien ; le son [ã] se réalise comme suit : [an], [en], [am], [a], [ɛ] ; le son [õ] se réalise [om], [u :n], [o], [on], le son [ɛ] devient [ɛ :n], [ɛ] et parfois il se maintient (dans des cas précis)
- Les consonnes [b], [ʃ], [d], [f], [ʒ], [k], [l], [m], [n], [s], [t], [z] sont maintenu dans les mots empruntés au dialecte msilien sans changement articulatoire car elles sont communes entre le système consonantique du français et de l'arabe dialectal comme on a le mentionné dans le deuxième chapitre
- Tandis que le son [p] est remplacé par [b] et les sons [v], [t], [s] sont substitué par [f], [tʃ], [sʃ]
- D'après l'analyse morphosyntaxique, des parties de discours on a pu dégager ou se réside le changement subit aux mots français intégré et de l'expliquer en fessant recours aux structures morphosyntaxique de dialecte msilien les résultats sont les suivants :
- Les emprunts à la langue française obéissent aux règles morphologiques de dialecte d'accueil pour qu'ils sont intégrés et utilisés par les locuteurs msiliens.
- En ce qui concerne la conjugaison des verbes empruntés, nous constatons qu'elle est parfaitement adaptée à la conjugaison en dialecte msilien (L'accompli, de l'inaccompli), à travers l'affixation verbale dans laquelle les suffixes sont ajoutés aux radicale français ils représentent la terminaison du verbe et aussi un pronom sujet car ces derniers n'ont pas d'autonomie donc ils s'accordent au verbe

- Pour ce qui est des noms, nous avons constaté qu'ils obéissent à la forme de genre et de nombre du dialecte d' accueil ; le féminin des noms empruntés à la langue française se forme par l"ajout du son [ɛ(a)] au nom masculin comme suit :

Ingénieur (m) [ʒenju:r] → Ingénieuse (F) [ʒenju:ra]

[fermlı] « Infirmier » → [fermlijɛ] « Infirmière »

Le pluriel dans la majorité de noms empruntés à la langue française et il se forment par l'ajout du suffixe [ɛ(a): t] au nom masculin comme suit:

Boutique [buti:k] → [buti:kɛ :t] « Des boutiques »,

« Caméra » [kmerə] → [kmerə : t] «Des caméras »

Conclusion :

Dans le cadre de cette recherche intitulée « Analyse lexico-sémantique des emprunts non standards du parler msilien ». Nous sommes arrivées à identifier les processus d'intégration de ces mots étrangers en dialecte msilien. Pour mener à bien notre travail, nous avons essayé de cerner toutes les notions en rapport avec notre thème. Alors, dans le premier chapitre, On a réalisé une description de l'univers sociolinguistique de l'Algérie où on a trouvé que son paysage linguistique est plurilingue caractérisé par la coprésence de différentes langues et variétés : le berbère, l'arabe et le français au sein de terroir algérien. Les langues en présence forment une situation de bi /plurilinguisme et étant hiérarchisées institutionnellement et socialement, elles se trouvent même dans une situation de diglossie. Cette richesse linguistique s'explique par des raisons historiques notamment la conquête coloniale des Français qui a laissé des séquelles apparentes dont la présence des mots empruntés au français dans notre dialecte. les locuteurs algériens les intègrent dans leurs communication quotidienne pour des raisons de besoin communicatif et de manque d'équivalent surtout avec le développement mondial de tous les aspects de la vie. Il s'agit d'une phénomène universel, toute langue emprunt des mots aux autres langues pour répondre à ses besoins.

Alors dans le deuxième chapitre, on est interrogé, sur la nécessité de mettre en évidence certains phénomènes linguistiques qui sont liés à notre thème telle que l'alternance codique, l'interférence, le calque et l'emprunt. On a aussi montré les spécificités du parler msilen sur plusieurs plans ; phonologique, morphologique et sémantique. La fin de ce chapitre était consacrée à la description phonologique des trois systèmes ; celle de l'arabe littéraire du français et l'arabe dialectal pour en dégager les différences, ainsi que les ressemblances entre eux. Cette dernière était notre base afin d'analyser les emprunts intégrés.

A travers cette recherche, nous avons essayé d'analyser et de comprendre le processus d'intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal msilien en procédant à l'analyse d'un corpus d'environ 200 mots français utilisés spontanément par les locuteurs msiliens quel que soit leurs niveaux sociaux et leurs niveaux d'instruction.

On a trouvé qu'ils sont régis par les règles grammaticales (phonologiques et morphologiques) de l'arabe dialectal msilien .

D'après l'analyse morphosyntaxique des parties de discours on a pu dégager où réside le changement subit aux mots français intégrés et de l'expliquer en fessant recours aux structures morphosyntaxiques de dialecte msilien. Le résultat est :

- Les emprunts à la langue française obéissent aux règles morphologiques et phonologiques de dialecte d'accueil pour qu'ils sont intégrés et utilisés par les locuteurs msiliens.

Pour finir, nous pouvons avancer que d'autres recherches peuvent être encore menées auprès des emprunts non standards car ce phénomène reste toujours dynamique. Du même, en basant sur les règles d'intégration des emprunts on pourrait concevoir une grammaire spécifique à arabe dialectal .

Références bibliographiques :

Les ouvrages

- 1-Baccouche, T. 1994, L'emprunt en arabe moderne, Tunis, Beit el hikma
- 2-Benrabe M: Langue et pouvoir en Algérie, Séguier, Paris, 1999
- 3-Caudet D: L'arabe marocain, phonologie et syntaxe, Paris-Louvain, Peeters. 1993
- 4-IBRAHIMI Khaoula Taleb, les algériens et leur (s) langue (s), Alger, El hikma,1997
- 5-Labov w: sociolinguistique, Paris, Minuit. 1976
- 6-Quitout M: Initiation à l'arabe dialectal maghrébin, Paris, L'harmattan 1999
- 7-W., Mackey, Bilinguisme et contact des langues, Paris, Edition Klincksieck, 1976,

Les articles :

1. F., Grosjean, La vie avec deux langues. Université de Harword press, combridge, massclrusetts, et London, 1982,
2. Ferguson Charles, "Diglossia", in Word, n°15, 1959, .
3. G. Grandguillaume, (1983), Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris.
- 4-HARIG BENMOSTEFA F. Les Différentes Approches D'analyses De L'emprunt Lexical, Université Mohamed Ben Ahmed Oran2, 2019,
- 5-L, Dabène, Langues et Migrations, Publications de l'université de Grenoble III, Grenoble, 1981,
- 6-Moureau, Contact de langues : situations, représentations, réalisations,1997,
- 7-Siham FERAHTIA ET Lynda ZAGHBA LES TERMES DE SPÉCIALITÉ FRANÇAIS DANS LE DISCOURS DES JEUNES DE LA VILLE DE M'SILA : QUELLES DYNAMIQUES D'ADAPTATION ET D'ASSIMILATION À LA LANGUE, Université de Mohamed Boudiaf-M'Sila,2022
- 8-SEBAA.R.2002. L'Algérie et la langue française ; l'altérité partagée, Oran, Edition Dar el Gharb,
- 9-SEBAA R., Culture et plurilinguisme en Algérie,

Les mémoires et les thèses :

1. ABDALLAH, Karima et Ouissam HAMANI (2016). « *L'impact des langues sources sur l'enseignement/apprentissage du lexique et de la syntaxe du français dans le cycle moyen : approche* ».
2. BEHLOUL Safia, *Emprunt linguistique dans la presse algérienne d'expression française Cas du Soir d'Algérie*, Université de Béjaia,2016,

3. DERRADJI Y. : *La langue française en Algérie, thèse de doctorat d'état*, Constantine, 1999-2000,
4. MelleAit ALOUACHE Nesrine et MelleABDOUN Chahrazed , L'impact de la langue maternelle sur l'enseignement du français Dans les classes de troisième année secondaire- Université Abderrahmane Mira de Bejaia : Cas d'interférences linguistiques ,2016 ,

Les dictionnaires :

- 1-DUBOIS, Jean et al. Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Larousse-Bordasse, 1994,
- 2-Dubois. J. et Al. Dictionnaire de linguistique. Larousse Bordas/VUEF, Paris, 2002,
- 3- Petit Robert, édition 1984

Sites internet

- 1-<http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>.
- 2-<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>

Le corpus :

Les verbes :

Mot français	Emprunt français transcrit en API
Agresser	[grisə :]
Accélérer	[ksili :ri]
Bronzer	[b ʁ o :nza]
Blesser	[bli :se]
Bloquer	[blø :ke]
Boucher	[bu :ʃe]
Croiser	[kaʁ waz a]
Connecter	[konekte]
Choquer	[ʃo :ka]
Classer	[kl a : s̊a]
Croiser	[kaʁ waz a]
Décider	[dissi :de]
Degrader	[dig ʁ a :da]
Démarrer	[di m a : ʁa]
Déraper	[di ʁ a :pa]
Dérailler	[dire :je]
Démissionner	[dimisjune]
Effacer	[fa : s̊a]
Enerver	[nervε]
Eviter	[ivi :te]
Essayer	[sɛje]
Esquiver	[skive]
Forcer	[fo : ʁ s̊a]
Fermer	[ferme]
Fournir	[furnε]
Fâcher	[fa :ʃa]
Garer	[ga : ʁ a]
glacer	[gla : s̊a]
Gonfler	[ganfa l]
Gravier	[gʁ a :fi]

Guider	[gi :dε]
Garder	[gardε]
Imprimer	[ɛmpri :mi]
Installer	[ɛns t̪a : ʃa]
Jongler	[ʒong l a]
Lâcher	[l a :ʃε]
Liquider	[liki :dε]
Marquer	[m a : ʁ ka]
Modifier	[mudifε]
Niveler	[ni :fle]
Nettoyer	[ni t̪wajε]
Percer	[bərse]
Peindre	[bənter]
Placer	[b l a : s̪ε]
Plonger	[p l onʒε]
Pointer	[pwe nte]
Qualifier	[kalife]
Rater	[ʁ a : t̪ε]
Réclamer	[rik l a m a]
Réparer	[repɑ ʁa]
Remplacer	[ʁ p l a s̪a]
Rouler	[rule]
Risquer	[ri :skε]
Réserver	[rizervε]
Saboter	[s̪a b o t̪ε]
Saisir	[size]
Souffrir	[su :frε]
Tirer	[ti :re]
Tracer	[t̪r a : s̪a]
Toucher	[tuʃε]
Vérifier	[v(f)irife]
Vibrer	[v(f)i :brε]
Verser	[vɛrse]

Les noms :

Mots français	Emprunt français transcrit en API
Abattoir	[ba t̪wa :ṛ]
Académie	[l̪ akadimi]
Agence	[l̪ aʒon s̪]
Aiguille	[li :gwi]
Archive	[a ṣ jī :f]
Antique	[eṇti :k]
Anémie	[ani :mi]
Analyse	[liż anali :z]
Ampoule	[l̪ amb̪ o :l̪]
Bière	[bi :re]
Boite	[b̪bat̪a]
Bombe	[bu :mbɛ]
Bonnet	[b̪ o :ni]
Bouchon	[buʃu :n]
Bouteille	[butɛjɛ]
Brioche	[b̪erjuʃ]
Brouette	[b̪ a ṣ we : t̪a]
Bulletin	[bi :ltɛ]
Camera	[kami :ṛ a]
Caoutchouc	[kewetʃu]
Caporal	[ka b̪ ṣ a :n]
Cage	[gɛ :ʒu]
Caniche	[kəni :ʃ]
Chalumeau	[ʃali :mu]
Carrosse	[kaṛo : s̪a]
Carte	[ka : ṣt̪a]
Carton	[kaṛ t̪o :n]
Cartouche	[kertuʃe]
Caserne	[gaz i : ṣna]

Casquette	[ka s ^c ke t ^c a]
casse-croute	[ka s ^c kro t ^c]
Cassette	[ka s ^c e : t ^c a]
Chemise	[ʃimi :zε]
Chambre	[ʃambrə]
Chiffon	[ʃifu :nε]
Chocolat	[ʃiku :lε]
Cocotte	[kuku t ^c a]
Citerne	[siti :rnε]
Classe	[kl̪ a : s ^c a]
Costume	[kusti :m(ε)]
Cravate	[gr̪ afa : t ^c]
Crème	[l̪ akri :m]
Changement	[ʃarʒme]
Cheminée	[ʃmi :ini]
Cuisine	[kuzi :nε]
Courroie	[l̪ akarwa]
Dame	[m a ðam̪]
Déchet	[di :ʃi]
Electricité	[trisi :ti]
Encre	[l̪ ker]
Foulard	[fu l̪ a r̪ a]
Fromage	[fo r̪ ma :ʒ]
Gendarme	[ʒadarmija]
Gare	[l̪ aga : r̪]
Guerre	[gi :rre]
Guitare	[gi t ^c a r̪ a]
Glace	[l̪ ag l̪ a : s ^c]
Estomac	[li s ^c t ^c o : m̪ a]
Ferme	[fi :rme]
Graisse	[legri :s]
Humidité	[miditi]
Impôt	[lize :mpo]

Jaquette	[ʒake : t̪a]
Jeton	[ʒi : t̪o]
Journal	[ʒa ʁ na :n]
Karate	[ka ʁ a :ti]
Lampe	[l a m b a]
Maire	[mi :r]
Marche	[m a r ſi]
Métier	[mi :ti]
Machine	[meʃi :ne]
Métier	[mi :ti]
Mouchoir	[meʃwa :r a]
Numérique	[nimiri :k]
Numéro	[ni :m ʁ o]
Origine	[d oriʒi :n]
Pantoufle	[b an t̪ofe]
Paquet	[be :ki]
Pharmacien	[fermesje :n]
Pipe	[pi :pe]
Pizza	[pidze]
Place	[b ʁ a :s̪a]
Plaque	[b ʁ a :ka]
Pommade	[bumε :de]
Poste	[b o : s̪ t̪a]
Poupée	[bubije]
Punaise	[pinε :zε]
passe-partout	[pa s̪pa ʁ tu]
Race	[ʁ a s̪a]
Remorque	[ru m o : ʁ ka]
Restaurant	[res t̪o : ʁa]
Réveil	[ʁefe :j]
Robe	[ropa]
Roulement	[rulme]
Salle	[s̪a ʁ a]

Secrétaire	[sikri tire]
Sandale	[s'an ð a l a]
Semaine	[smε :nε]
Sergent	[sεrʒε :n]
Serviette	[sεrfitε]
Télévision	[tilifizju :n]
Table	[t'ab l a]
Trousse	[truse]
Usine	[luzi :n]
Vanne	[va :na]
Vase	[va :z a]
Volant	[vu l a]

Les adjectifs qualificatifs :

Mots français	Emprunt français transcrit en API
Assuré	[msu :ri]
Bouché	[mbu:fι]
coulé	[Mkuli]
Chômé	[mʃu :mer]
Chinoise	[ʃi :nwijε]
Dégueulasse	[mdaglas ^c]
Dégouté	[mdigu :ti]
Enroulé	[mru:li]
Garée	[mga :rja]
Glacé »	mgallas ^c]
Sauvage	[msewfεʒ]

Les adverbes :

Mots français	Emprunt français transcrit en API
à-peu-près	[api :pri]
Bien	[bjε]
Déjà	[diʒa]
En retard	[ro t'ar]
en cinq sec	[s ε k s εk]
« Jamais	[ʒa :mi]

Oui	[wi]
« tout de suite	[tu(i):tsuit]

Table des matières

-Remerciements-.....	I
-Dédicace-	II
Introduction :	1
Chapitre 1 : « Approche sociolinguistique en Algérie et la situation bilingue, plurilingue et diglossique en Algérie »	
I.UNIVERS SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGERIE:.....	5
I-1L'Algérie : un pays arabe	5
I-2- La période coloniale	6
I-3- L'indépendance de l'Algérie	6
I-4L'arabisation : symbole d'unification linguistique et culturelle	7
II- Statut des langues en Algérie :	8
II-1- l'arabe standard :.....	
II-2- l'arabe dialectale :.....	9
II-3- Le tamazight :.....	10
II-4- le français :	10
II-5- L'Anglais :	11
III-le bi/Plurilingue En Algérie :	12
III-1 bilinguisme:	12
III-2-le plurilinguisme	
III-3-la diglossie	12
Chapitre 2: fonctionnement de l'arabe dialectal et les phénomènes liés au contact des langues présents dans le parler algérien-msilien	
I-Le parler Algérien :.....	18
II-le parler msilien :.....	18
III-les particularités de dialecte Msilien	18
III-1sur le plan phonétique :	Erreur ! Signet non défini.
III-2-sur le plan morphologique	18
III-3-Sur le plan sémantique	19

IV-Les phénomènes liés au contact des langues présents dans le parler Msilien : .20	
IV-1-Définition :	20
IV-2-L'interférence :	20
IV-3-L'alternance codique	20
IV-4-le calque.....	23
IV-5-L'emprunt linguistique :	23
V-L'emprunt intégral adapté :.....	25
VI -Le système vocalique de l'arabe et du français :.....	26
VII-Le système consonantique de l'arabe et du français :	27
Chapitre 3 : Analyse lexico –sémantique des emprunts non standards intégrés dans le parler msilien	
I-Le lexique :.....	29
II-La lexicologie:	29
III-La sémantique:.....	29
IV-La méthode d'analyse lexico-sémantique :.....	29
V-Analyse phonologique des emprunts non standards :	29
VI-Analyse morphologique des parties du discours en arabe dialectal msilien:	35
Conclusion :	
Conclusion :	
Bibliographie	

Résumé :

L'Algérie est un pays plurilingue caractérisé par l'existence de plusieurs dialectes et des langues divergentes : L'arabe et ses variétés, Le berbère et ses variétés et le français.

Notre travail intitulé par « analyse lexico-sémantique des emprunts non standard du parler msilien ». Il s'inscrit dans le domaine sociolinguistique, Il s'agit d'analyser les emprunts non standard du parler msilien. Cette analyse sert à étudier les emprunts non standard en Algérie, Et plus précisément dans la région de msila, D'examiner l'intégration les emprunts français en arabe dialectal algérien et de montrer la relation qui rassemble l'arabe dialectal algérien avec l'arabe standard et le français, En posant les problématiques suivantes :

Quelles sont les raisons qui expliquent la présence de ces emprunts non standards dans les parlers msiliens ? Et Comment se fait l'intégration des emprunts français en arabe dialectale de m'sila ?

Nous avons collecté des mots empruntés de la langue française utilisés dans le contexte informel pour dégager les lois d'intégrer ces emprunts dans le dialecte msilien.

Les mots clés : plurilingue, Analyse lexico-sémantique, les emprunts non standard, l'intégration, le contexte informelles.

ملخص :

الجزائر بلد متعدد اللغات يتميز بوجود عدة لهجات ولغات مختلفة: العربية وأنواعها والبربرية وأنواعها والفرنسية علنا بعنوان "التحليل المعجمي الدلالي للاقتراءات غير المعيارية من خطاب المسيليين". إنها جزء من المجال اللغوي الاجتماعي، إنها مسألة تحليل الاقتراءات غير المعيارية لخطاب المسيليين. يعمل هذا التحليل على دراسة الاقتراءات غير القياسية في الجزائر، وبشكل أكثر تحديداً في منطقة المسيلة، لفحص تكامل الاقتراءات الفرنسية في اللهجة العربية الجزائرية وإظهار العلاقة التي تجمع بين اللهجة العربية الجزائرية والمعيار العربي والفرنسي، بواسطة طرح القضايا التالية

ما الأسباب التي تقسر وجود هذه الاقتراءات غير المعيارية باللهجات المسيلية؟ وكيف يتم دمج الاقتراءات الفرنسية في اللهجة المسيلية العربية؟

لقد جمعنا الكلمات المستعارة من اللغة الفرنسية المستخدمة في السياق غير الرسمي لتحديد قوانين دمج هذه القراءات في اللهجة المسيلية

الكلمات المفتاحية: تحليل متعدد اللغات، تحليل معجمي - دلالي، اقتراءات غير قياسية، تكامل، سياق غير رسمي

Abstract:

Algeria is a multilingual country characterized by the existence of several dialects and divergent languages: Arabic and its varieties, Berber and its varieties and French.

Our work entitled "lexico-semantic analysis of non-standard borrowings from msilien speech". It is part of the sociolinguistic field; it is a question of analyzing the non-standard borrowings of the msilien speech. This analysis serves to study non-standard borrowings in Algeria, and more specifically in the region of Msila, to examine the integration of French borrowings into Algerian dialectal Arabic and to show the relationship that brings together Algerian dialectal Arabic with Arabic standard and French, by posing the following issues:

What are the reasons that explain the presence of these non-standard borrowings in Msilian dialects? And how is the integration of French borrowings into the dialectal Arabic of M'sila?

We have collected loanwords from the French language used in the informal context to identify the laws of integrating these loans into the msilien dialect.

Key words: plurilingual, lexico-semantic analysis, non-standard borrowings, integration, informal context.